

L'ÉCHO du Parc

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI !



NETTOYAGE DE PRINTEMPS :
BRAVO AUX BÉNÉVOLES !

N°63 / JUIN – SEPTEMBRE 2014

AUFFARGIS / BAZOCHES-SUR-GUYONNE / BONNELLES / BOULLAY-LES-TROUX / BULLION / CERNAY-LA-VILLE /
CHÂTEAUFORT / CHEVREUSE / CHOISEL / CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES / COURSON-MONTELOUP
/ DAMPIERRE-EN-YVELINES / FONTENAY-LÈS-BRIIS / FORGES-LES-BAINS / GALLUIS / GAMBAIS / GAMBAISEUIL / GIF-SUR-YVETTE / GOMETZ-LA-VILLE
/ GROSROUVRE / HERMERAY / JANVRY / JOUARS-PONTCHARTRAIN / LA CELLE-LES-BORDES / LA QUEUE-LEZ-YVELINES / LE MESNIL-SAINT-DENIS /
LE PERRAY-EN-YVELINES / LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE / LES BRÉVIAIRES / LES ESSARTS-LE-ROI / LES MESNULS / LÉVIS-SAINT-NOM / LONGVILLIERS /
MAGNY-LES-HAMEAUX / MAREIL-LE-GUYON / MÉRÉ / MILON-LA-CHAPELLE / MONTFORT-L'AMAURY / POIGNY-LA-FORÊT / RAIZEUX / RAMBOUILLET /
ROCHFORD-EN-YVELINES / SAINT-FORGET / SAINT-LAMBERT-DES-BOIS / SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE / SAINT-RÉMY-L'HONORÉ / SENLISSE / SONCHAMP /
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD / SAINT-LÉGER-EN-YVELINES / VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES



PRINTEMPS PROPRE POUR 30 COMMUNES

Vous avez été un petit millier (quand même !), à retrousser vos manches et sillonner les chemins pour « astiquer » les abords des 30 villages qui ont participé à la 5^e opération **Nettoyage de printemps** menée à l'échelle du Parc. Respect ! Les déchets ont rejoint les conteneurs où ils auraient dû être jetés à l'origine : près de 110 m³ ramassés (quand même...). En amont, plus de 1 150 élèves et enfants des communes avaient été sensibilisés au tri des déchets et à la nécessité de respecter notre environnement, grâce aux interventions des ambassadeurs du tri des syndicats de collecte. Diverses animations ont aussi ponctué la manifestation : formation au compostage, transport des déchets par vélo électrique, âne ou poney, accueil de Ghislain Delusseau, sculpteur « déchéticien » (voir page 6), jeux de piste... « *Au-delà de sa vocation éco-citoyenne, confie Éléna Maussion, coordinatrice de l'opération au Parc, les **Nettoyages** sont une occasion de créer du lien entre les habitants, de redécouvrir les chemins de son village et tout simplement de passer un bon moment tous ensemble !* »

FORMATIONS TERRE CRUE

Le Parc propose aux professionnels et aux particuliers un cycle de formation pratique intitulé **Utiliser la terre crue dans la construction** et animé par Maisons Paysannes de France à Magny-les-Hameaux.



- Construction en bauge les 18, 20 juillet et 1^{er} août
 - Enduits de protection sur murs en paille les 19 juillet et 2 août.
- 50 €/personne/stage
Inscription auprès de Betty Houguet :
b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr
ou 01 30 52 09 09



NOS CHÊNES SONT SUR LA BONNE VOIX Des meubles siglés Pagny-Boulé

Florent Pagny aime s'entourer d'artistes talentueux, cette fois-ci l'auteur dont il s'est rapproché écrit son histoire dans le bois de chêne. Le chanteur a associé son nom à celui de l'ébéniste de La Celle-les-Bordes, Guillaume Boulé. Ensemble, ils ont dessiné et créé une gamme de meubles siglée Pagny-Boulé bénéficiaire de la marque Savoir-faire du Parc. Deux fauteuils, un canapé, une table basse sont façonnés dans des chênes de la forêt de Rambouillet. Le cuir des fauteuils Pagny-Boulé est l'œuvre de Michel Kerhervé, artisan tapissier à Cernay-la-Ville.

Du 100 % local. Fils de menuisier l'un comme l'autre, les deux complices se côtoient depuis une quinzaine d'années, partagent la même passion du bois et avaient plus d'une fois échangé dessins et projets mobiliers.



PARTICIPEZ AU FORUM ÉCO-HABITAT

L'éco-construction est au cœur de ce forum créé par le Parc et qui se déroule tous les deux ans. Nouveautés de cette édition 2014 :

- Un espace « **particulier à particulier** » : vous avez isolé votre maison en laine de bois, de chanvre, de cellulose ou de mouton, vous avez badigeonné vos murs en meulière d'un enduit chaux-chanvre, vous vous êtes équipé(e) d'un poêle avec filtre à particules et échangeur de chaleur ou vous avez fait des aménagements susceptibles d'intéresser les visiteurs ? N'hésitez pas à témoigner de votre expérience !
 - Des rencontres avec des spécialistes locaux et des professionnels qualifiés pour découvrir l'essentiel des solutions innovantes, économes et efficaces destinées à l'éco-habitat.
- Et pour participer, contactez Betty Houguet au Parc au 01 30 52 09 09
ou par courriel : b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr.

POLITIQUES DU TERRITOIRE : PNR, POINT DE REPÈRE

Madame, Monsieur,

Les élections municipales viennent de s'achever. C'est un temps fort de notre démocratie, et pendant six ans, les maires et leurs équipes renouvelées vont avoir la responsabilité de dessiner l'avenir de votre cadre de vie.

Une tâche difficile car vos élus vont être confrontés à une véritable révolution de notre organisation territoriale, avec la rapide montée en puissance des communautés de communes ou d'agglomération dont les compétences partagées ne cessent de s'étendre. Aujourd'hui le territoire du Parc s'étend à 51 communes et 8 communautés de communes ou d'agglomération, il en restera peut-être 6 en 2015.

Dans cette vaste réorganisation, le Parc naturel régional agit comme un point de repère. Jusqu'en 2025, la charte du Parc fixe des objectifs politiques clairs et précis qui s'appliquent à l'ensemble de son territoire. Ainsi, dans le domaine essentiel de l'urbanisme, la toute récente loi ALUR vient de renforcer l'opposabilité des chartes aux documents d'urbanisme.

Les élus qui vous représentent au sein du comité syndical qui dirige le Parc ont un rôle important. Ils représentent votre commune ou votre intercommunalité et travaillent à l'amélioration de votre vie quotidienne et de votre environnement en mobilisant les moyens humains et financiers que leur propose le Parc. C'est dire l'importance de leur engagement, car répondre à des sollicitations des communes est l'un des principaux modes d'action d'un Parc naturel régional.

Pour en savoir plus, je vous invite à consulter régulièrement notre site Internet où vous pourrez trouver beaucoup d'informations pratiques, de la rénovation de l'habitat à vos loisirs.

La belle saison commence, c'est le moment de partir à la découverte de notre territoire.

Yves Vandewalle
Président



SOMMAIRE

L'Écho des ados est désormais diffusé directement dans tous les collèges du Parc (via les CDI)

ACTUALITÉS

02 Les nouveaux délégués des communes

HABITER LE PARC

- 04 Tex Janvry, le village-animations
- 06 Nos déchets ont de la valeur
- 08 Rénovation énergétique et architecturale, le mariage de raison



INITIATIVES

- 14 Innovations dans les champs
- 16 Pensées globales, économie locale
- 18 L'UFC-Que choisir à Lévis-Saint-Nom ?
Le choix et la vigilance



- 10 Quand l'art révèle le plateau de Limours
- 11 L'esthétique du déchet ou la récup' artistique
- 12 Potager au balcon



DÉCOUVERTE

- 19 Un conservatoire aux petits soins de l'Abeille noire
- 22 Airs de Louisiane à Jouars-Pontchartrain

LES RENDEZ-VOUS DU PARC

L'Écho du Parc > juin > septembre 2014 - n°63

Directeur de la publication : Anne Cros Le Lagadec. Président de la commission communication : Guy Poupart.

Rédacteur en chef : Virginie Le Vot. Comité de rédaction : Virginie Le Vot, Hélène Binet, Patrick Blanc, Anne Le Lagadec, Pierre Lefèvre. Ont participé à ce numéro : C. Giobellina, S. Girard, L. Guilbot, P. Rocher. Pour l'équipe du Parc : O. Sanch, B. Houguet, X. Stephan. Relecture : Tatiana Kuhlmann - Création, mise en page : e.maginère - www.emaginere.fr. Impression : Imprimerie Nationale, label Imprim'vert. Imprimé sur papier sans chlore garanti FSC.

Photographies : Phileas photo.

Parc naturel régional - Château de la Madeleine - Chemin Jean-Racine - 78472 Chevreuse Cedex - Tél. : 01 30 52 09 09

www.parc-naturel-chevreuse.fr

Fédération des Parcs naturels régionaux de France : www.parc-naturels-regionaux.fr





LES DÉLÉGUÉS DE VOTRE COMMUNE AU COMITÉ SYNDICAL DU PARC

Après les élections municipales, vos représentants communaux au Parc ont parfois changé.

Nous les avons photographiés, titulaires ou suppléants, lors des comités syndicaux des 12 et 19 mai derniers qui se sont réunis afin d'élire un nouveau bureau syndical du Parc et de nouveaux présidents de commissions thématiques.

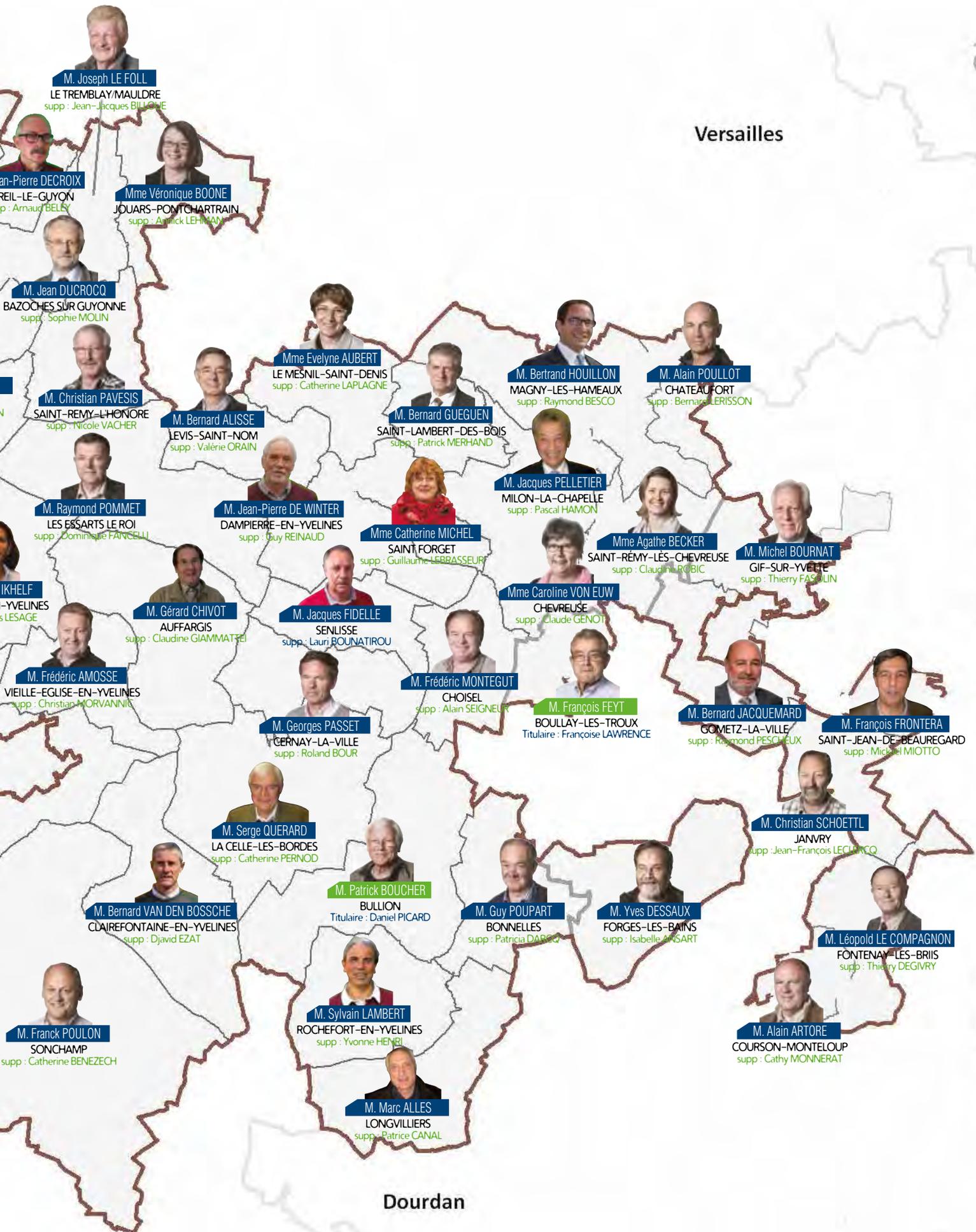
Retrouvez le comité syndical dans son ensemble, délégués de la Région, des départements, des intercommunalités ou les partenaires associés sur le site du Parc : www.parc-naturel-chevreuse.fr

- Titulaires
- Suppléants

Les présidents de commissions

- Agriculture forêt : Jean-Pierre de Winter
- Architecture, urbanisme, paysage : Gérard Chivot
- Biodiversité : Bernard Guégen
- Communication, animation : Guy poupart
- Développement économique : Georges Passet
- Education : Evelyne Aubert
- Patrimoine, culture : Véronique Boone
- Tourisme, liaisons douces : Franck Poullon





M. Joseph LE FOLL
LE TREMBLAY/MAULDRE
supp : Jean-Jacques BILLONNE

an-Pierre DECROIX
REIL-LE-GUYON
supp : Arnaud BELLY

M. Jean DUCROcq
BAZOCHES SUR GUYONNE
supp : Sophie MOLIN

M. Christian PAVESIS
SAINT-REMY-L'HONORE
supp : Nicole VACHER

M. Raymond POMMET
LES ESSARTS LE ROI
supp : Dominique FANCELLI

IKHELF
-YVELINES
LESAGE

M. Frédéric AMOSSE
VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES
supp : Christian MORVANNIC

M. Georges PASSET
CERNAY-LA-VILLE
supp : Roland BOUR

M. Bernard VAN DEN BOSSCHE
CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES
supp : Djavid EZAT

M. Franck POULON
SONCHAMP
supp : Catherine BENEZECH

M. Marc ALLES
LONGVILLIERS
supp : Patrice CANAL

Mme Véronique BOONE
JOUARS-PONTOCHARTRAIN
supp : Amick LEHMAN

Mme Evelyne AUBERT
LE MESNIL-SAINT-DENIS
supp : Catherine LAPLAGNE

M. Bernard ALISSE
LEVIS-SAINT-NOM
supp : Valérie ORAIN

M. Jean-Pierre DE WINTER
DAMPIERRE-EN-YVELINES
supp : Guy REINAUD

M. Gérard CHIVOT
AUFFARGIS
supp : Claudine GIAMMATTEI

M. Jacques FIDELLE
SENLISSÉ
supp : Lauri ROUNATIROU

M. Serge QUERARD
LA CELLE-LES-BORDES
supp : Catherine PERNOD

M. Patrick BOUCHER
BULLION
Titulaire : Daniel PICARD

M. Sylvain LAMBERT
ROCHEFORT-EN-YVELINES
supp : Yvonne HENRI

Mme Catherine MICHEL
SAINT FORGET
supp : Guillaume LEBRASSEUR

M. Jacques FIDELLE
SENLISSÉ
supp : Lauri ROUNATIROU

M. Frédéric MONTEGUT
CHOISEL
supp : Alain SEIGNEUR

M. Serge QUERARD
LA CELLE-LES-BORDES
supp : Catherine PERNOD

M. Patrick BOUCHER
BULLION
Titulaire : Daniel PICARD

M. Sylvain LAMBERT
ROCHEFORT-EN-YVELINES
supp : Yvonne HENRI

M. Bernard GUEGUEN
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS
supp : Patrick MERHAND

M. Jacques FIDELLE
SENLISSÉ
supp : Lauri ROUNATIROU

M. Frédéric MONTEGUT
CHOISEL
supp : Alain SEIGNEUR

M. Patrick BOUCHER
BULLION
Titulaire : Daniel PICARD

M. Sylvain LAMBERT
ROCHEFORT-EN-YVELINES
supp : Yvonne HENRI

M. Bertrand HOUILLON
MAGNY-LES-HAMEAUX
supp : Raymond BESCO

M. Jacques FIDELLE
SENLISSÉ
supp : Lauri ROUNATIROU

M. François FEYT
BOULLAY-LES-TROUX
Titulaire : Françoise LAWRENCE

M. Patrick BOUCHER
BULLION
Titulaire : Daniel PICARD

M. Sylvain LAMBERT
ROCHEFORT-EN-YVELINES
supp : Yvonne HENRI

M. Alain POUILLOT
CHATEAUFORT
supp : Bernard LERISSON

Mme Caroline VON EUW
CHEVREUSE
supp : Claude GENOT

M. François FEYT
BOULLAY-LES-TROUX
Titulaire : Françoise LAWRENCE

M. Yves DESSAUX
FORGES-LES-BAINS
supp : Isabelle ANSART

M. Yves DESSAUX
FORGES-LES-BAINS
supp : Isabelle ANSART

M. Alain POUILLOT
CHATEAUFORT
supp : Bernard LERISSON

Mme Agathe BECKER
SAINT-REMY-LÉS-CHEVREUSE
supp : Claudine ROBIC

M. Bernard JACQUEMARD
GOMETZ-LA-VILLE
supp : Raymond PESCHEUX

M. Christian SCHOETTL
JANVRY
supp : Jean-François LECHECQ

M. Léopold LE COMPAGNON
FONTENAY-LES-BRIIS
supp : Thierry DEGIVRY

M. Alain POUILLOT
CHATEAUFORT
supp : Bernard LERISSON

Mme Agathe BECKER
SAINT-REMY-LÉS-CHEVREUSE
supp : Claudine ROBIC

M. Bernard JACQUEMARD
GOMETZ-LA-VILLE
supp : Raymond PESCHEUX

M. Christian SCHOETTL
JANVRY
supp : Jean-François LECHECQ

M. Léopold LE COMPAGNON
FONTENAY-LES-BRIIS
supp : Thierry DEGIVRY

M. Alain POUILLOT
CHATEAUFORT
supp : Bernard LERISSON

M. Michel BOURNAT
GIF-SUR-YVETTE
supp : Thierry FASOLIN

M. François FRONTERA
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD
supp : Michel MIOTTO

M. Christian SCHOETTL
JANVRY
supp : Jean-François LECHECQ

M. Léopold LE COMPAGNON
FONTENAY-LES-BRIIS
supp : Thierry DEGIVRY

Sources : Limites administratives © IAURIF, Source IAURIF 2000 - Réalisation Mission SIG PNRHVC - Novembre 2011



TEX JANVRY

LE VILLAGE-ANIMATIONS

Il est des villages-cartes postales, d'autres plus proches du dessin animé. Un mercredi après-midi, Simon et Théo, 12 ans à eux deux ont foulé les rues de Janvry, la commune où l'on ne s'ennuie jamais.



Un travail colossal pour créer une ambiance station de sports d'hiver



Oh le tonneau d'Obélix! Dès l'entrée du village, les enfants repèrent les détails qui rendent la commune ludique. Cachés à l'intérieur de la barrique, ils aperçoivent la cabine téléphonique peinte aux couleurs de la forêt, le transformateur EDF complètement décoré et, un peu plus loin, des canards en liberté. Ni une ni deux, nous voilà donc dans la petite ferme, haut lieu des animations estivales.

« Ici, l'été, la commune apporte 190 tonnes de sable fin et installe une piscine gonflable de 12 mètres sur 8 », témoigne Baptiste qui habite là depuis sa naissance il y a moins de 25 ans. Pour 3 euros par été, chacun peut venir se détendre au bar de la plage sur un transat ou barboter dans l'eau. Les habitants des villes alentours s'y précipitent. « Il y a plein de bouées partout », raconte Nadine, d'une



Un air de plage apprécié, notamment par les habitants des villes alentours qui ne partent pas en vacances

commune voisine, qui ne rêve que d'une chose : déménager à Janvry. Mais en ce mois d'avril, nulle trace de chichi chaud. Les marmots poursuivent leur exploration. Le télésiège des deux vallées les attend : un système fait de nacelles surmontées de chaises d'écoliers et de skis porte-pieds. Les loupiots grimpent dessus et s'amuse malgré l'absence de mouvement.

Janvry 2000

L'hiver, le dispositif Janvriaz est installé à l'entrée du village. Tous les codes de la station de sports d'hiver sont là. « À peine le marché de Noël terminé, voilà donc les fous furieux janvrysois aidés par quelques compagnons d'alentour qui s'attellent à la fabrication du village d'altitude, explique le maire Christian Schoettl sur le site Internet de la commune. En quelques jours, dans le froid et sous la neige, un travail colossal fait émerger une plate-forme en bois, barrières, chalets, restaurants, buvette... » Les hivers assez froids, aux premiers flocons, tout le village chausse les skis et assiste à la descente aux flambeaux, aux



Marché de Noël : sur 2 week-ends
70 000 visiteurs et 170 bénévoles !

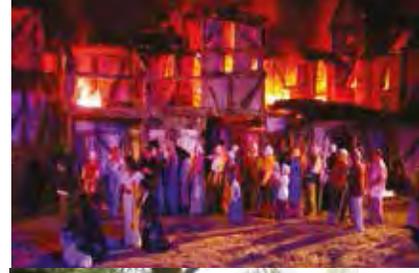


démonstrations de chiens d'avalanche, goûte tartiflette, fondue, vin chaud. « Tous les projets sont menés avec les habitants, explique Baptiste. En janvier, le repas des bénévoles rassemble plus de 170 personnes sur 672 habitants. Ici, on dit que tout est possible et imaginable à partir du moment où l'on est acteur. »

C'est ainsi qu'une livraison de pains est organisée quotidiennement dans le village qui ne compte aucun commerce, excepté un restaurant largement fréquenté. Le week-end, ce sont des bénévoles qui se chargent de la tournée. Et le 1^{er} janvier, le maire lui-même prend le volant de son tracteur-petit train pour apporter aux habitants les croissants. La classe ! « Le maire ici, tout le monde l'appelle Christian, se réjouit Baptiste. C'est le genre de bonhomme qui n'hésite pas à mettre les mains dans le cambouis. » Devant l'aire de jeux au milieu du bois de Montmarre qui accueille lamas, canards, chameau, ânes, moutons et chèvres, Nadine renchérit : « Ici les gens sont sereins, tout le monde est sympa. » On se demande un instant si la jeune femme n'en fait pas un peu trop ou si c'est une employée de l'office de tourisme. Il n'en est rien, et c'est vrai qu'on sent une vraie zénitude à Janvry. Depuis 45 minutes, les enfants escaladent le train à l'arrêt, se cachent derrière les pères Noël géants, courent après les canards et personne ne leur dit rien. Même pas un regard réprobateur.

La fête toute l'année

En discutant avec les habitants, on apprend qu'il y a aussi un salon du vin et des fromages qui accueille 45 exposants de toute la France et que le marché de Noël enregistre chaque année 70 000 visiteurs ; qu'à la fin mai c'est le tour du salon de l'art et de l'artisanat, et que si l'on a la flemme de tondre son jardin, on peut nous prêter une vache. Aussi, à chaque naissance, tout le village plante un nouvel arbre. « Moi je n'en ai pas, témoigne Baptiste, je suis né en 1991, et la tradition a commencé l'année d'après. » On cherche des témoignages de ce qui cloche. « Et quand on a 16 ans, ça se passe comment la vie à Janvry ? » Bingo ! « Voilà la question qui fâche, explique Baptiste. Les jeunes voudraient un terrain de foot par exemple, pour le moment on n'en a pas. Mais rien n'est impossible. Il suffit qu'ils proposent des solutions. La commune ne dit jamais non a priori. »



Un parc animalier ouvert à tous réunissant des animaux improbables



Pendant que Simon et Théo découvrent les animaux improbables du parc animalier, Nadine poursuit la description dithyrambique du village. « Tous les quinze jours est organisée la table des Gaulois, un repas sur de grandes tables en bois où l'on déguste du cochon grillé. C'est vraiment convivial. » « Les tables sont fabriquées à base de plateaux tirés dans des chênes qui sont tombés durant la tempête de 1999 dans le bois communal, que nous avons laissé sécher, puis que nous avons débité en planches, poutres et plateaux épais », explique le maire jamais à court d'idées. À propos d'idées : le jour où Christian ne sera plus là, le village s'éteindra-t-il ? demande-t-on sournoisement à Baptiste, persuadé d'avoir enfin trouvé la faille. « Il faudra trouver quelqu'un d'aussi fou, tempère le jeune homme. Pourquoi pas moi, je suis à bonne école après tout... » ■

HÉLÈNE BINET

NOS DÉCHETS ONT DE LA VALEUR

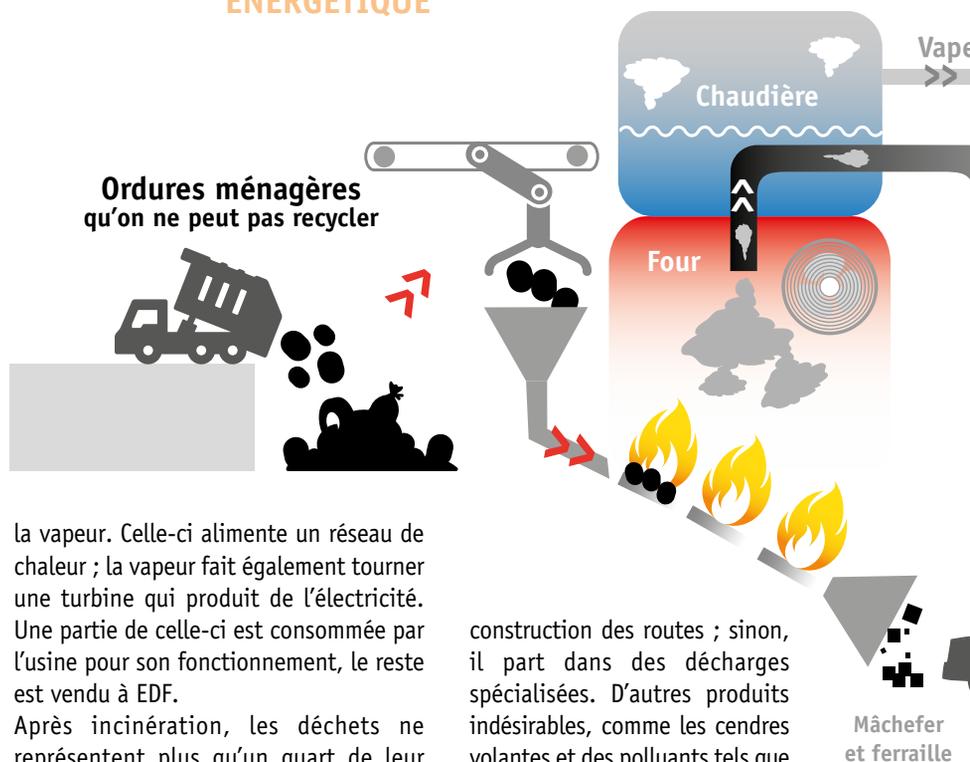
Quand les ordures ménagères ne se prêtent pas au recyclage, il existe une autre façon de les valoriser : récupérer leur énergie en les brûlant. Trois incinérateurs alimentés en partie par les ordures ménagères en provenance du Parc produisent ainsi de l'électricité, du chauffage et de l'eau chaude sanitaire.

4

720 kilos⁽¹⁾. C'est le poids moyen des ordures ménagères jetées par chaque Francilien par an. Fort heureusement, le contenu de nos poubelles est dirigé moins souvent que par le passé dans les centres techniques d'enfouissement (décharges). Le mot d'ordre est à la valorisation. Les centres de tri offrent ainsi une seconde vie au verre, au papier ou aux métaux. Les incinérateurs, eux, après s'être longtemps contentés de brûler les déchets non recyclables, récupèrent aujourd'hui l'énergie dégagée, permettant ainsi d'économiser des combustibles fossiles ou de l'électricité nucléaire. Mais c'est aussi pour préserver notre porte-monnaie que les communes agissent pour la valorisation des déchets : les revenus générés permettent d'abaisser la charge financière que représente leur traitement.

Trois usines d'incinération traitent les ordures ménagères produites par les habitants du Parc : à Ouarville (Eure-et-Loir), à Villejust (Essonne), et enfin à Thiverval-Grignon (Yvelines). Elles sont exploitées par des entreprises privées pour le compte de syndicats intercommunaux. Les trois installations produisent au total une quantité d'électricité équivalente à la consommation d'une fois et demie le nombre d'habitants du Parc. En brûlant, les ordures ménagères chauffent de l'eau dans une chaudière qui produit de

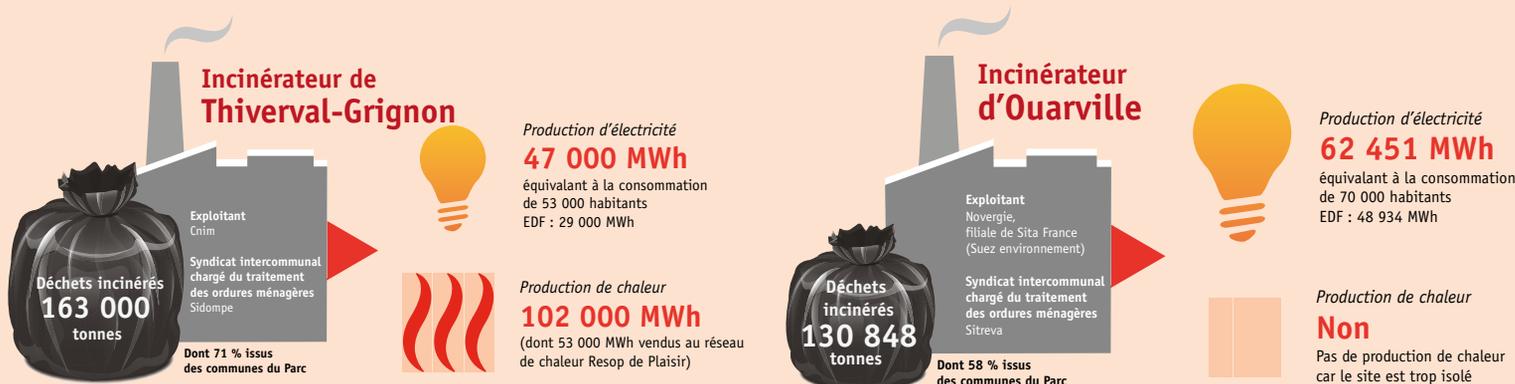
UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



la vapeur. Celle-ci alimente un réseau de chaleur ; la vapeur fait également tourner une turbine qui produit de l'électricité. Une partie de celle-ci est consommée par l'usine pour son fonctionnement, le reste est vendu à EDF.

Après incinération, les déchets ne représentent plus qu'un quart de leur volume initial : c'est le mâchefer. Il est entreposé pendant une durée pouvant aller jusqu'à quatre mois pour analyser les polluants qu'il contient. Si les analyses sont conformes à la réglementation, le mâchefer est utilisé pour la

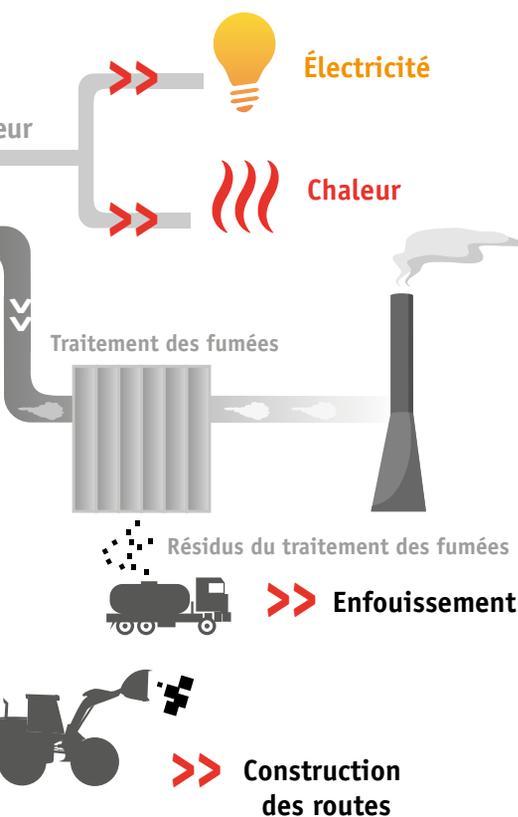
construction des routes ; sinon, il part dans des décharges spécialisées. D'autres produits indésirables, comme les cendres volantes et des polluants tels que les dioxines ou les furanes, sont générés par la combustion des ordures ménagères. C'est pour limiter leur rejet à des quantités très faibles qu'ils sont captés en sortie de cheminée sous forme de résidus d'épuration des fumées d'inci-



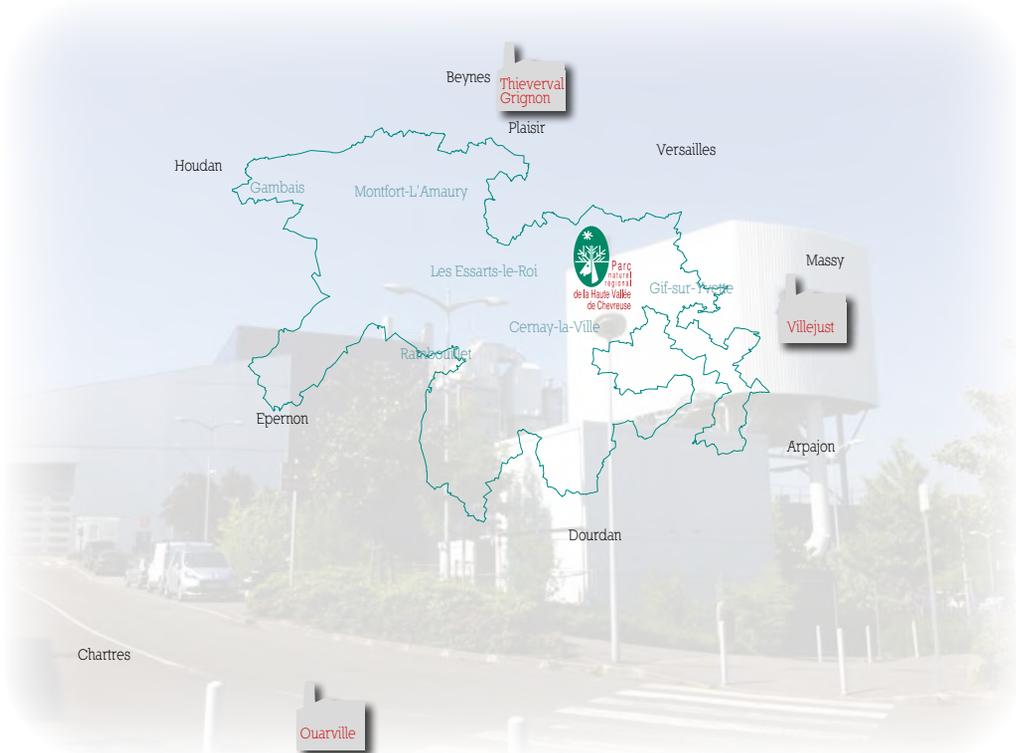
nération des ordures ménagères (Refiom). Ceux-ci sont récupérés par des entreprises spécialisées afin d'être traités puis stockés définitivement.

Une logique de volume

Décriées dans le passé pour leur impact sur l'environnement, les usines d'incinération ont réalisé de très lourds investissements pour réduire leurs émissions. Pour rentabiliser les installations, il leur faut conserver un certain volume d'acti-



vité... et donc de déchets à traiter. Cela peut paraître contradictoire avec l'effort des pouvoirs publics pour réduire les volumes de déchets en général et les déchets non recyclables en particulier.



« Les incinérateurs sont le plus souvent surdimensionnés, déplore Catherine Giobellina, présidente de l'Union des amis du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse. Et comme ce sont des installations peu souples dans leur fonctionnement, il faut les alimenter avec un volume de déchets proche de celui qui a été prévu lors de leur conception. Cela les transforme en de véritables aspirateurs à déchets et, du coup, ce n'est pas toujours la logique environnementale qui prévaut. »

Il existe notamment une clause de charge minimale qui engage les collectivités et les oblige à fournir un tonnage minimal de déchets⁽²⁾. « Ce n'est pas aussi tranché, nuance Gauthier Leduc, directeur des services techniques du Syndicat intercommunal pour le traitement et la valorisation des déchets (Sitreva). Si on passe sous le volume que nous nous sommes engagés à fournir, il n'y a pas d'augmentation automatique des

coûts de traitement. Mais cela entraîne forcément de nouvelles négociations avec l'exploitant. »

La stratégie des incinérateurs peut être alors d'aller chercher de nouveaux gisements de déchets auprès d'entreprises ou de collectivités, dans la limite géographique autorisée par le législateur (départements limitrophes). Les communes ciblées sont notamment celles qui envoient encore leurs déchets en décharge ou dont les incinérateurs sont trop vétustes pour être mis aux normes. Évidemment, la noria des camions-bennes de collecte augmente avec la distance entre les déchets et l'incinérateur... au final, c'est plus de carburant consommé et plus d'émissions de CO₂. Il faut donc agir sur le transport. Ainsi, l'incinérateur de Ouarville, alimenté par des déchets en provenance de communes très éloignées, a mis en place sur différents points du territoire des quais de transfert : les bennes y déversent le fruit de leur collecte et c'est un semi-remorque qui assure le trajet vers l'incinérateur.

On l'aura compris : même valorisée, l'incinération doit être la solution ultime. Mieux vaut recycler au maximum ce qui peut l'être. Et surtout se rappeler que la seule vraie logique écologique est de réduire le volume de nos poubelles. ■

PIERRE LEFÈVRE

Incinérateur de Villejust



Production d'électricité
20 000 MWh
équivalent à la consommation de 23 000 habitants
EDF : 12 000 MWh

Production de chaleur
105 000 MWh
(ville des Ulis et certaines entreprises du Parc d'activités de Courtabœuf)

(1) Chiffres de l'Observatoire régional des déchets d'Île-de-France.

(2) 85 000 tonnes pour l'incinérateur de Ouarville.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET ARCHITECTURALE, LE MARIAGE DE RAISON

Les maisons y compris les plus anciennes demeures en pierre meulière, peuvent aujourd'hui atteindre des performances énergétiques remarquables en alliant qualité architecturale et confort accru.

À Chevreuse et à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, deux rénovations originales menées dans des maisons de 95 et 135 m² en témoignent.



avant
après



Participez au 8^e concours « Maison économe »

Construction neuve, extension, rénovation partielle ou totale, votre réalisation optimise les consommations d'énergie ? Participez jusqu'au 15 septembre 2014 à ce concours local devenu départemental. Renseignements auprès de l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec SQY) à Magny-les-Hameaux au : 01 30 47 98 90.

Si les constructions et extensions de bâtiments réalisées depuis la nouvelle réglementation thermique RT 2012 sont enfin tenues de répondre à des critères d'isolation et d'étanchéité excellents, beaucoup reste à faire dans les logements plus anciens.

Isoler son habitat a un coût, mais qui est contrebalancé par ses atouts : le confort gagné n'a pas de prix, la valorisation de son bien est indéniable et l'efficacité énergétique atteinte représente à long terme une économie de chauffage bénéfique pour les occupants mais aussi pour l'avenir de la planète. Accessoirement, cela peut aussi permettre d'offrir un agréable coup de frais au cocon dans lequel on vit.

Trois appartements dans un couffin de 135 m²

Installés en mars, les nouveaux locataires de cette maison en meulière située au centre de Chevreuse ne devraient pas se ruiner en chauffage ni en eau chaude. SNL, le bailleur social associatif qui y a aménagé deux T2 et un T3, a souhaité réduire au maximum les coûts d'usage, en accord avec sa philosophie qui consiste à rendre accessible aux plus démunis un logement agréable et peu coûteux en charges, donc bien rénové thermiquement. L'ancienne bâtisse communale achetée par l'association se compose de murs en pierres meulières aujourd'hui couvertes côté intérieur d'enduit chaux-chanvre isolant et respirant, solution idéale pour ce type de structure. 30 cm de ouate de cellulose isolent la toiture. Les menuiseries ont été choisies très performantes avec du gaz argon entre les double-vitrages de qualité peu émissifs. Des panneaux solaires associés à un ballon tampon et à un échangeur participent partiellement ou totalement selon la saison à la production d'eau chaude sanitaire (environ 75 % des besoins annuels) et peuvent fournir un

apport calorifique en relais sur le circuit de chauffage assuré par une chaudière à condensation. Le circuit d'eau chaude a été réalisé selon le principe de la boucle sanitaire afin de limiter les déperditions de chaleur. Chaque appartement dispose de trois compteurs : eau froide, eau chaude et thermie (chauffage) afin de responsabiliser et d'inciter chaque foyer à mieux maîtriser ses charges. L'ensemble des travaux s'est inscrit en suivant une ligne architecturale à la fois épurée et moderne, tout en conservant le caractère rural originel de la bâtisse grâce au choix de l'enduit chaux-chanvre intérieur préconisé par l'architecte du Parc, Bernard Rombauts.

Dans ce nid douillet, plus besoin de chauffage cet hiver !

Le poêle à bois à accumulation de 6 kW suffit désormais à chauffer la maison de 95 m² qu'occupent depuis deux ans Sylvaine et Olivier dans le quartier de Rhodon à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. « Nous recherchions une construction orientée au sud et suffisamment compacte pour être isolable efficacement », explique Sylvaine. Leur choix s'est porté sur une bâtisse à ossature bois de 70 m² sur sous-sol réalisée au début des années 1980. Un réagencement des pièces,



avant côté sud

une extension de 25 m² et l'isolation renforcée de toutes les surfaces sensibles à l'aide de matériaux écologiques (donc peu d'énergie grise et pas d'émission de polluants) ont été programmés. Dans l'ossature des murs, la laine de verre d'origine a été remplacée par 10 cm de laine de chanvre, matériau offrant une meilleure inertie thermique. 12 cm de laine de bois ont été ajoutés à l'extérieur, puis protégés par un pare-pluie recouvert d'un bardage en pin Douglas, tandis qu'un frein vapeur protège le côté intérieur de l'ossature avec 4 cm de laine de bois comblant le vide technique intérieur. Soit 26 cm d'isolants !

La toiture n'a pas été oubliée avec 10 cm de laine de chanvre et 12 cm de panneaux rigides de laine de bois. « Un peu juste, estime Olivier, mais la charpente n'en supporterait pas plus ! » L'escalier et les murs de la descente au sous-sol, ainsi que le plancher de la maison reçoivent 10 cm d'isolant tandis que le sol de l'extension est posé sur 22 cm de ouate de cellulose. « On sent nettement la différence entre le sol de l'extension et celui de l'existant, constatent Sylvaine et Olivier qui se sont chargés eux-mêmes de poser une partie de l'isolation. Nous allons ajouter 20 cm d'isolant entre les solives du sous-sol. Nous avons profité des travaux pour inverser la cuisine et la salle de bains de façon à pouvoir mieux chauffer les pièces avec le poêle à accumulation situé au centre de la maison. Des radiateurs électriques ont été posés par sécurité mais seul celui de la salle de bains se met en marche, le poêle a suffi à nous chauffer cette année ! La consommation de bois a été d'un peu moins de 5 stères. Toutes les menuiseries ont été remplacées. Face nord, nous n'avons conservé que trois petites fenêtres et nous avons aménagé un sas d'entrée très utile l'hiver. Les baies vitrées au sud et à l'ouest réchauffent le séjour au moindre rayon de soleil de l'automne au



avant côté nord

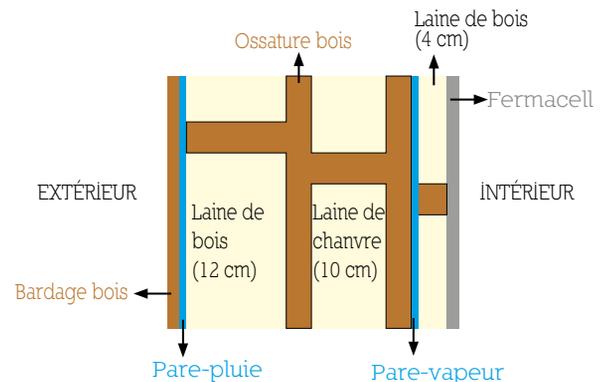


après

printemps, et l'été, les pare-soleil limitent le rayonnement zénithal. J'avais toujours froid dans notre précédente maison, ici ce n'est plus le cas et l'ambiance est bien plus confortable », observe Sylvaine.

Le bardage en Douglas et l'extension offrent à la maison une architecture très agréable et son réagencement lui apporte plus de praticité. La maison a ainsi retrouvé une nouvelle jeunesse. ■

PATRICK BLANC



après

À l'aide !

Les coûts des travaux d'isolation peuvent sembler rédhibitoires pour certains foyers. Cependant, ils peuvent bénéficier, selon les revenus, de prêts à taux préférentiels, voire à 0 %, et de subventions parfois conséquentes (jusqu'à 80 %) :

- Voir *L'Écho du Parc* n° 61 « J'éco-rénove, j'économise » pages 8 et 9
- Appelez le 0810 140 240 (prix d'un appel local), un conseiller vous orientera au mieux sur vos intérêts.
- Consultez le site www.renovation-info-service.gouv.fr

QUAND L'ART RÉVÈLE LE PLATEAU DE LIMOURS

À l'automne prochain, quatre œuvres géantes seront installées dans les champs du plateau de Limours. Objectif : sensibiliser les promeneurs au paysage et à la biodiversité du lieu.

Des tiges métalliques qui s'élèvent ; à leur extrémité, des miroirs s'offrent aux variations du ciel. C'est ce que proposera l'artiste-architecte Gilles Brusset au regard des promeneurs qui flâneront sur le plateau de Limours en septembre et octobre prochains. Comme de jeunes pousses plantées dans le sol, quelque 350 miroirs carrés de 30 cm de côté se déploieront dans quatre lieux différents pour révéler le paysage et sa biodiversité. Leurs reflets évoqueront l'eau qui s'étale, qui s'évapore, qui court et qui ruisselle. Ils donneront à voir ce qui est caché, ce que le temps et les hommes ont effacé et qui a structuré dans le passé ce territoire : mouillères, mares, rus, talwegs... de l'eau qui



Une sculpture éphémère qui souligne les variations du paysage. Ici dans le massif du Sancy.



pouvait paresser et s'attarder avant que la rationalité agricole ne la contraigne à renoncer aux chemins buissonniers. De l'eau qui faisait le bonheur des amphibiens comme le Triton crêté ou le Péloodyte ponctué, de la carotte sauvage ou encore du chardon à feuilles d'Acanthe. Ces espèces se plaisaient autrefois dans ces lieux humides et se raréfient aujourd'hui à mesure que l'eau disparaît du paysage. Cette opération est réalisée dans le cadre du Plan Paysage et Biodiversité.

Il constitue la feuille de route pour réinventer ce territoire tout en préservant l'existant et en retrouvant la richesse des microreliefs, des points de vue, de la faune et de la flore. Raymond Pescheux, pépiniériste et maire adjoint de Gometz-la-Ville, s'est montré enthousiaste à l'idée d'accueillir l'une de ces installations artistiques sur ses terres agricoles. « Une façon de réconcilier les urbains avec les ruraux, mais aussi de donner la parole au paysage en sublimant

les vues lointaines. Les appels visuels que va créer l'artiste permettront aux enfants des écoles qui viendront voir les installations de prendre conscience de leur environnement et de l'importance de l'eau, explique-t-il. Nous avons amélioré nos terres en les drainant, mais nous avons dans le même temps négligé cet élément essentiel. » Trois autres agriculteurs ont été associés au projet pour sélectionner et accueillir les œuvres sur leurs terres : Alain Vigot, Thierry Larue et François de



Des installations artistiques sur le plateau de Limours pour donner à voir ce qui est caché : les traces de l'eau

Curel. Ils seront aussi mobilisés pour élaborer des parcours pour les visiteurs qui viendront découvrir les sculptures géantes, proposant des cheminements et des points de vue. Un journal accompagnera le dispositif pour le rendre plus lisible. C'est Édouard Sors qui se chargera de réaliser ce livre-objet. Architecte également, le complice de longue date de Gilles Brusset est un infatigable observateur de l'eau. Le journal qu'il veut proposer aux curieux sera composé de pages amovibles. Au recto seront imprimés des cadrages cartographiques du plateau, avec un gaufrage pour en

souligner le relief. Au verso seront présentés des photos et des textes : des témoignages collectés sur place, sur Internet, des paroles de simples visiteurs, d'agriculteurs ou, plus généralement, d'acteurs du territoire...

Premier pas pour redonner vie à l'eau sur ce territoire, la prestation artistique devrait ensuite trouver un prolongement concret dans les années à venir en permettant aux ruisseaux de serpenter, et aux arbres, aux haies et aux mares de retrouver leur place. ■

PIERRE LEFÈVRE

L'ESTHÉTIQUE DU DÉCHET

OU LA RÉCUP' ARTISTIQUE

Nombre d'artistes puisent leur inspiration dans la nature, les paysages, la végétation...

Ghislain Delusseu préfère les déchets qu'on y trouve et les façonne pour le plaisir de l'art, de la protection de notre environnement et pour le sourire ! Son matériau de prédilection ? Le métal, rouillé ou non... Il expose actuellement à la Maison du Parc.

Vous voyez ces petites recharges de gaz que certains campeurs, randonneurs ou publics du Tour de France peu indécents abandonnent le long des routes ou chemins ? Pour Ghislain, ces corps oxydés rejoindront sa série « Sushi ». Pas très frais mais poétiques ! Des poissons cosmiques au regard globuleux et lumineux en culot de lampe. Son bestiaire compte également des moutons vêtus de ressorts de matelas en guise de laine.

Depuis trois ans, cet ancien chaudronnier de formation a repris le chalumeau et s'est mis à créer sans modération un univers original qui contribue à nettoyer utilement dame nature. Véritable cure diététique de déchets en tout genre (vieille chaise métallique désarticulée, casserole cabossée...) : il collecte, déblaie le lieu et offre une seconde vie au déchet lâchement abandonné. Un « déchéticien », comme il se plaît à se nommer.

Invité par le Parc à l'occasion de l'opération Nettoyage de printemps 2014, il a rejoint tour à tour les équipes de quatre communes pour présenter sa démarche créative, quelques-unes de ses œuvres et, bien sûr, participer activement à la collecte des déchets locaux. Il était particulièrement amusant de voir l'engouement du public et notamment des enfants d'abord curieux puis émerveillés lorsqu'un déchet retenait l'attention de l'artiste, imaginant déjà sa future composition mêlant fourche de bicyclette, coupelle ou gamelle... Mais n'en profitez pas pour vous débarrasser de vos vieilleries rouillées dans la nature ! Le fruit de ces quatre collectes donnera lieu à la création d'œuvres qui rejoindront du 1^{er} mai au 6 juillet son exposition au château de la Madeleine à Chevreuse (Maison du Parc). ■

PATRICK BLANC



© G. Delusseu



POTAGER AU BALCON

Vous ne disposez que d'un balcon au 4^e étage ou d'un tout petit bout de jardin côté rue, mais rêvez de cultiver vos propres légumes ? Transformez ce petit espace en potager. En suivant les conseils et astuces de spécialistes, vous pourrez bientôt admirer vos fraises en direct du salon.

Conseil n°1 : relire le document de copropriété

Vous n'avez jamais imaginé que les géraniums puissent ne pas être autorisés sur les rebords des fenêtres ? Et pourtant... La loi précise que « *la limite de votre propriété sur un balcon ou une terrasse s'arrête à la rambarde.* » Pour vos plantations à l'intérieur de la balustrade, il vous faudra donc vous assurer que la pratique est autorisée dans le règlement de copropriété. Concernant les pots suspendus à l'extérieur, selon les communes, ils sont plus ou moins admis, à condition d'être toujours fermement bien arimés. Enfin, pour ne pas faire tout écrouler, sachez qu'en moyenne, les balcons supportent 350 kilogrammes par mètre carré. Ce qui ne devrait pas arriver si vous ne plantez pas de grands arbres dans des pots en marbre.

Conseil n°2 : faire le tour du propriétaire

12 Votre balcon est-il orienté plein sud ? à l'ouest ? Ne connaît-il jamais le soleil ? Observez son exposition et adaptez-vous. Plein nord, il vous faudra préférer des espèces rustiques et planter des légumes à feuilles, du genre salades. Persil, menthe, ciboulette et cerfeuil s'y épanouiront aussi. Réservez aubergines, poivrons, tomates aux expositions plein sud. Méfiez-vous des balcons à l'ouest plus ventés et humides. Et si vous êtes à l'est, il y fait généralement sec. L'arrosage deviendra votre principal accessoire.

Conseil n°3 : choisir les bons bacs

Si vous aviez un jardin, vous auriez d'abord étudié la terre, voir si elle était plutôt calcaire, plutôt argileuse... Sur votre balcon, vous êtes dispensés de cette étape. En revanche, il vous faut choisir les contenant. La règle de base veut que pour les légumes à racines, carottes et poireaux par exemple, 30 centimètres de profondeur de terre sont nécessaires. Pour les autres, 15 centimètres suffisent. Vous pouvez choisir des jardinières classiques en terre (attention elles sont vite lourdes) ou en résine de synthèse, ou préférer jouer la carte du recyclage et détourner une baignoire de zinc, une cagette, un panier (à condition de les doubler de plastique finement percé). La plantation à même le sac de terreau se fait aussi et devient tendance. Quelle que soit l'idée retenue, tous vos bacs doivent être percés et posés sur des soucoupes pour éviter que l'eau ne coule partout.

Conseil n°4 : choyer la terre

Dans un jardin, il y a des feuilles en décomposition, des lombrics et tous ces auxiliaires qui enrichissent le sol. Dans vos pots, c'est différent,

la matière est moins riche et surtout, elle s'appauvrit avec le temps. Daniel, le pépiniériste Bodineau de Saint-Lambert-des-Bois, conseille pour démarrer la recette suivante : 1/3 de terreau, 1/3 de terre de jardin et 1/3 de sable pour alléger tout ça (on trouve chez lui le mélange tout fait). « *N'oubliez pas de tapisser vos bacs de billes d'argile ou de cailloux pour laisser l'eau s'écouler* », rappelle-t-il. Régulièrement, il vous faudra apporter des engrais naturels. Décoctions, purins, guano, farine de poisson, farine d'os, sang séché, farine d'algues, à vous de choisir selon les plantes, la saison, les besoins ! Enfin, pensez à pailler vos pots pour limiter l'arrosage et à installer un récupérateur d'eau de pluie (une baignoire pouvant suffire).

Conseil n°5 : planter les bons légumes

Globalement, ne soyez pas mono-légumes. Mélangez les espèces et les variétés. « *Il est préférable de combiner des cultures aux croissances différentes*, explique Éléna Maussion, chargée de mission éducation au Parc : *semes des radis et des salades entre des tomates, des courgettes ou des courges qui poussent moins vite par exemple.* » Toutes les variétés grimpantes sont aussi à privilégier : cornichons, concombres, tomates, petits pois, haricots. Mélesez également plantes vivaces et annuelles. C'est-à-dire ? Une plante vivace est une plante qui vit plusieurs années grâce à ses parties souterraines. Elles lui permettent de puiser des réserves dans la terre pour passer l'hiver et ressurgir au printemps. « *Dans cette catégorie, chou daubenton, poireau perpétuel, ail rocambole se plantent à l'automne pour une meilleure reprise* », précise Éléna. Une plante annuelle, quant à elle, voit son cycle de vie se limiter à une année seulement. Mais elle peut aussi se ressemer toute seule.

Misez sur les radis qui grandissent en trois semaines, les salades à couper qui repoussent toutes seules. Si vous avez du soleil, offrez-vous aubergines, poivrons, tomates... Depuis quelques années, la plupart de ces derniers existent en version mini, comme les tomates cerises. Ça fait chic ! Dans votre potager de poche, invitez également les herbes aromatiques méditerranéennes : thym, romarin, lavande, origan, sauge. Si votre balcon est au frais : menthe, ciboulette, oseille. Ajoutez quelques annuelles du genre cerfeuil, aneth, basilic, coriandre ou bisannuelles comme

le persil. Enfin, n'oubliez pas les petits fruits, cassis, groseille, framboise, fraise et pourquoi pas de la rhubarbe, mais aussi les fleurs comestibles ? Bourrache, très mellifère, et capucine, compagne de lutte contre les pucerons... Et quand vous avez un doute, n'hésitez pas à demander conseil à votre pépiniériste. Lui aussi cultive dans le coin, il sait ce qui peut pousser. ■

HELENE BINET

Potager partagé

Vous n'avez pas de balcon et souhaitez jardiner ? Pas de problème, rejoignez un jardin collectif partagé, au Perray-en-Yvelines, à Rambouillet... On y cultive aussi bien ses légumes que du lien et de la solidarité.

<http://fabric.amap-rambouillet.org/jardins-partage/jardin-partage-3/>



Pour jardiner sans se baisser : les tables et étagères de jardin, achetées dans le commerce ou bricolées avec des matériaux de récup' Conseils de construction : www.terrevivante.org/744-construire-une-table-de-culture.htm

Pour gagner de la place, n'hésitez pas à utiliser la verticalité des murs existants, à ériger de petites tonnelles ou des installations maison pour y faire pousser des légumes grimpants. Seul contrainte : pensez à arroser régulièrement !



Sacoches de vélo à cultiver, attelées sur le porte-bagage ou sur votre balcon. www.parislabel.com/potogreen



Des bouteilles plastiques reconverties en tours végétales



Des pots, une tige de fer : le totem à salades !

Détournez des gouttières en rangs de légumes muraux.



13

Des sacs profonds et résistants : www.potagerpostal.fr



Concombres, tomates, petits pois, haricots prendront de la hauteur s'il peuvent s'accrocher à des croisillons que vous aurez installés.



La tour à pommes de terre : <http://mag.plantes-et-jardins.com/conseils-de-jardinage/fiches-conseils/planter-les-pommes-de-terre-en-sac>



INNOVATIONS DANS LES CHAMPS

Revoyez vos clichés. L'agriculture n'est plus synonyme de chapeaux de paille ni de tracteurs rouges. En 2014, les paysans pilotent leurs engins sur ordinateur, adorent l'outillage de précision et ont même des comptes Twitter. Présentation des innovations dans le Parc.

14

Tracteur téléguidé par satellite



Rick Vandooren est céréalier bio. Dans sa ferme de La Celle-Bordes, son moulin à la meule de pierre transforme son blé en farine et son four à bois cuit de délicieux pains. Si sa production a le bon goût des traditions, le jeune quinquagénaire aime les équipements *high tech*. Depuis cinq ans, sur sa centaine d'hectares de céréales, ses tracteurs avancent tout seuls, guidés par GPS. « Dans ma ferme j'ai installé une balise fixe, sur mon tracteur un boîtier mini-ordinateur, et les deux sont en relation avec les satellites qui calculent les itinéraires. » Il suffit à Rick d'indiquer les points de départ et d'arrivée souhaités et de se laisser guider. « La ligne est calculée au centimètre près. Arrivés au bout du champ, c'est à nous de faire le demi-tour manuellement, mais ensuite le tracteur repart dans l'autre sens automatiquement pour

tracer une nouvelle ligne. » Pour l'agriculteur, ce système présente plusieurs avantages. D'abord, protéger les lignes de semis. « Quand on doit biner, on reprogramme l'engin sur les mêmes paramètres que ceux des semis et on repasse exactement au même endroit. » Ensuite, le GPS permet de gagner du temps et de ressortir les pléiades. « Sur le tracteur, je n'ai plus rien à faire, je peux bouquiner. » Enfin, on peut semer à n'importe quel moment du jour et de la nuit. « Pas besoin de phare, le tracteur sait où il va. » Si l'Australie ou l'Amérique du Nord voient avancer des engins tout seuls, en Europe ce n'est pas autorisé. « Lorsque je me lève de mon siège, le tracteur s'arrête, c'est une bonne sécurité. » Il y a 5 ans, l'équipement a coûté près de 18 000 euros mais jamais Rick ne regrette son investissement. « C'est aussi et surtout un vrai gain de temps ! »

Ageekculteurs

Selon une étude de BVA (2012), 81 % des agriculteurs français utilisent tous les jours Internet pour leur métier, 45 % les médias sociaux. La page Facebook, « les agriculteurs sont des bosseurs... qui ne comptent pas leurs heures » compte plus de 73 000 amis.

Broyeur sous clôture

Depuis que ses champs bénéficient de mesures agri-environnementales, Frédéric Peltier ne peut plus recourir aux produits phytosanitaires. Ça ne le gêne pas, l'agriculteur n'en utilise pas sur les 114 hectares qu'il gère à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (une centaine en prairie de fauche et de pâturage et quatorze en culture de blé et de maïs). Seulement voilà, là où paissent ses blondes d'Aquitaine, les champs sont entourés de clôtures qui, au total, forment dix kilomètres. Quand l'herbe pousse, elle vient s'emmêler dans les fils électriques qui déclarent forfait et coupent le courant. Il faut donc impérativement désherber. Comment ? « Passer sous les clôtures avec un sécateur pour couper l'herbe prend un temps inimaginable. Au printemps, lorsque vous avez



enfin fini le tour des parcelles, vous devez recommencer. » La plupart des agriculteurs utilisent du Round up pour désherber. Frédéric, lui, a choisi de s'équiper d'un broyeur sous clôture financé partiellement par le Parc. Un disque rotatif au bout d'un bras articulé s'accroche à l'arrière du tracteur et se

faufille sous les fils de fer barbelé. « On réalise en trois heures ce que l'on faisait hier en deux jours, c'est un gain de temps formidable. » Sur un plan écologique, l'engin n'abîme pas le sol, pas plus qu'il ne dézingue les poteaux sur son passage. Un dispositif automatique permet même de contourner l'obstacle.

Bientôt des drones dans le Parc ?

Voilà quelques années que les drones s'invitent dans les champs. Petits robots volants, ils montent dans les airs à 150 mètres du sol, volent à la vitesse de 60 km/h et prennent 2 photos par seconde avec leurs 4 caméras. Grâce à des capteurs infrarouges, ils mesurent la lumière réfléctée par le feuillage des cultures et indiquent l'état du développement du couvert végétal. « Ces données, en révélant l'hétérogénéité de la pousse de la culture, vont aider à comprendre le fonctionnement agronomique de la parcelle et permettre d'adapter la conduite de la culture à chaque zone », explique David Leduc, conseiller agronome de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique qui teste le drone Airinov depuis 2012. Les premiers tests uniquement sur du colza ont montré qu'en zonant les parcelles, les apports d'azote sont réduits. « En moyenne, l'agriculteur gagne 73 euros par hectare », précise le conseiller. Pour le moment, aucun drone ne survole le Parc. Des amateurs pour 2015 ?



Traitements de précision

À Sonchamp, depuis trois générations, la famille Robin-Gandrille exploite 200 hectares en grande culture (blé, colza, orge, féveroles) en conventionnel. Régulièrement les engins passent dans les champs et traitent différentes cultures. L'objectif ? Diminuer la pression des mauvaises herbes, champignons ou autres ravageurs. Comme il est difficile d'être précis et d'empêcher le vent de déporter les gouttelettes, le choix des buses - des gicleurs qui pulvérisent le produit - est d'une grande importance. Aussi, avec l'aide du Parc, Christophe, le dernier de la famille, a récemment acheté du matériel de précision pour traiter pile poil au bon endroit. Dans le jargon, ça s'appelle des buses anti-dérive et un débitmètre de remplissage de cuve. Concrètement ? « Des buses aspirent l'air et pulvérisent de grosses gouttes chargées d'oxygène, explique l'agriculteur. Plus lourdes, elles ne dérivent pas et éclatent en fines gouttelettes au bon endroit, au contact de la plante. » Le débitmètre,

quant à lui, améliore la précision de remplissage du volume des produits de traitement. « On ne met dans la cuve que les strictes quantités dont les champs ont besoin. Ces deux équipements améliorent la précision du travail tant d'un point de vue quantité de produit utilisé que zones à traiter », se félicite Christophe. Prochainement, le jeune homme souhaite s'équiper d'un GPS connecté au tracteur

pour ne pas épandre deux fois au même endroit. « Lorsque vous avez un terrain en triangle, vous repassez forcément à certains endroits plusieurs fois. Le GPS enregistre vos trajets et arrête automatiquement la pulvérisation si vous êtes déjà passé. Cela permet d'économiser 5 à 10 % de produits phytosanitaires. » ■

HÉLÈNE BINET



PENSÉES GLOBALES, ÉCONOMIE LOCALE



Donner un coup de pouce à l'économie locale en testant de nouvelles formes de consommation, de production et de financement, voilà l'ambition du pôle développement économique du Parc. Présentation.

« Qui n'a pas été confronté à la flambée des coûts du chauffage, de l'essence, de l'argent, à des pertes de temps en trajets, à la qualité et à la traçabilité discutables de la grande distribution alimentaire, à la perte de vie locale, à la présence insuffisante de commerces, de services de savoir-faire de proximité ? », interroge Olivier Sanch, chargé de mission économique. Pour toutes ces raisons, en 2014 plus que jamais, le Parc met le cap sur le local. « L'objectif est de définir ensemble une nouvelle économie locale surmontant les modèles et les crises économiques globales », explique Olivier. Comment ? « On vitera par cette économie une réduction des trajets et des dépenses énergétiques, un développement des filières courtes de production, de distribution, de consommation et des finances de proximité notamment. Autrement dit, il s'agira de mettre en place des actions pragmatiques et de bon sens réduisant les dépenses tant financières qu'énergétiques, tout en améliorant la qualité de vie et en respectant l'environnement. » Certains chercheurs, comme Rob Hopkins appellent cela la « re-economy » ou la « résilience de l'économie », une démarche visant à contrer localement les crises globales, qu'elles soient économiques, financières, climatiques ou énergétiques.



Appel à participation pour un projet d'économie locale

Comment et pourquoi consommer localement ? Comment réaliser de « bons échanges locaux », à l'échelle d'un bassin économique regroupant Saint-Quentin-en-Yvelines, le Parc naturel régional et le plateau de Saclay ? Pour répondre à toutes ces questions, le Parc et l'association SQY en transition (voir L'Écho du Parc n°57) vous invitent à définir ensemble une nouvelle économie locale.

Différents forums et ateliers vont être organisés à la rentrée 2014. Faites-vous connaître sans plus tarder auprès d'Olivier Sanch : o.sanch@parc-naturel-chevreuse.fr. On vous attend.

Par ici la monnaie (locale)

De Toulouse à Viry-Châtillon, les monnaies locales complémentaires dynamisent les échanges locaux et favorisent le commerce de proximité.

Concrètement sur le terrain, cette résilience locale se traduit par des actions bien concrètes. Il s'agit de valoriser encore et toujours les filières courtes, celles qui raccourcissent le chemin entre les producteurs et les consommateurs. Pour accélérer les investissements, le Parc soutient et encourage fermement le financement participatif ou « crowdfunding ». En 2013, en partenariat avec la plateforme Hellomerci, une dizaine de projets économiques locaux, rassemblant près de 75 000 € de prêts désintéressés par 300 particuliers, ont ainsi pu voir le jour. Sur le plan des économies d'énergie, de l'éco-construction ou du management environnemental, le Parc s'attache à faire connaître les bonnes pratiques via ses Eco-défis et ses Éco-trophées pour les entreprises et son pôle Éco-habitat pour les particuliers. Enfin, le Parc imagine un jour une monnaie complémentaire sur son territoire...

Et pourquoi pas une monnaie locale ?

« Vous payez comment ? En Sols-Violette ? » À la Biocoop Purpan de Toulouse, la question est posée quatre-vingts fois par jour. Françoise sort de son portefeuille trois billets aux couleurs fruitées et s'acquitte de son panier biologique. La caissière accepte cette drôle de monnaie avec un naturel déconcertant. La Biocoop compte parmi ces 140 structures qui, depuis le printemps 2011, acceptent le Sol-Violette, la monnaie locale complémentaire et SOLidaire de Toulouse. Françoise, quant à elle, fait partie des 1 660 solistes de l'association qui, dès qu'ils le peuvent, paient leurs achats quotidiens avec la monnaie locale. Mais pourquoi ne pas utiliser comme tout le monde des euros ? « C'est simple, lorsque vous payez en chèque ou en carte bleue, vous n'avez aucune idée de ce que va devenir votre argent, explique Andréa, membre active de l'association. Dans 98 % des cas, les paiements se prolongent par des transactions sur les marchés financiers. À l'origine, une monnaie est avant tout faite pour circuler et pour favoriser les échanges dans l'économie réelle. Avec le Sol-Violette, vous avez la garantie que la monnaie que vous utilisez restera ancrée sur le territoire et sera utilisée dans un réseau économique respectueux des êtres humains et de la nature. »

Économie vertueuse

Le Sol-Violette n'est pas accepté partout. Il l'est uniquement dans l'agglomération de la Ville Rose et dans des établissements qui respectent une certaine éthique : épiceries bio, centres de yoga, marchands de vélos... Ne tentez pas d'acheter un double cheese en Sols-Violette, on ne vous l'acceptera pas. L'intérêt de la monnaie est d'encourager les dynamiques locales, écolos et solidaires. Et sinon, on se les procure où les Sols-Violette ? Principalement dans les agences du Crédit coopératif ou du Crédit municipal. « Vos vingt euros remis à la banque sont placés dans un fonds de garantie, précise Andréa, et octroyés à des initiatives relevant de l'économie sociale et solidaire sous forme de prêts ou de projets de micro-crédit. » Premier effet bonus.

Le second effet Kiss Cool réside dans l'ADN même des monnaies locales imaginées par l'économiste Patrick Viveret en 1998 : soutenir l'économie réelle. L'argent circule localement et rapidement, trois fois plus vite que l'euro en moyenne. Prenons un exemple. Vous achetez dix kilos de légumes à la Biocoop en Sols-Violette. Celle-ci paye ses fournisseurs également avec cette monnaie. Les maraîchers eux-mêmes achètent leurs graines localement toujours en Sols-Violette. Lors de tous ces échanges bien réels, aucun centime d'euro n'est allé nourrir les marchés financiers, et pourtant tout le monde a été payé. Sur un plan comptable, aucune évasion fiscale non plus. Les monnaies complémentaires fonctionnent comme les cartes prépayées ou les chèques déjeuner. Les commerçants s'acquittent donc de la TVA, et les salariés de leur impôt sur le revenu selon l'équation 1 Sol-Violette = 1 euro.

Il y en a beaucoup, des monnaies locales en France ? Environ une soixantaine, le plus souvent portées par des associations. Certaines ont tiré leur révérence, d'autres peinent à décoller, d'autres en revanche explosent. À Toulouse, l'équipe est plutôt fière de ses résultats. « Aujourd'hui, plus de 70 000 Sols-Violette sont en circulation. Comme ils sont échangés six à huit fois, on peut estimer qu'ils ont généré un chiffre d'affaires de plus de 420 000 euros. Ce n'est pas négligeable. » ■

HÉLÈNE BINET

Monnaie d'hier, monnaie de demain

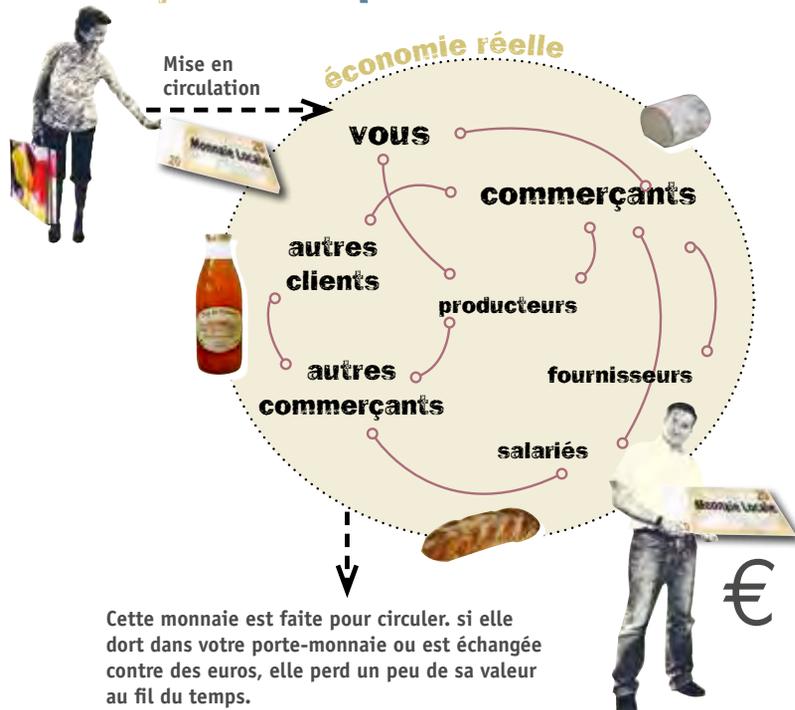
« Les monnaies complémentaires ont une longue histoire, explique le site sol-violette.fr. Elles semblent avoir toujours été présentes en parallèle des monnaies officielles afin d'assurer l'équilibre économique. On en retrouve des traces en Égypte antique, au Moyen Âge ou plus récemment en Autriche suite à la crise de 1929. Il en existe de nos jours de tous types aux quatre coins du globe. »

Comment se fait le change ?



17

La monnaie locale circule 3 fois plus vite que les euros



L'euro du Lac

Du côté des Lacs de l'Essonne, la communauté de communes qui comprend Grigny et Viry-Châtillon, le projet d'une devise locale ne devrait pas tarder à éclore. D'ici quelques jours, il devrait être possible de trouver des Lacs chez les commerçants. LAC pour L'achat Citoyen. « Les billets sont à l'impression », confie Frédéric Bennéji, chargé de mission monnaie complémentaire à la communauté d'agglomération, plutôt pressé de voir son projet aboutir. « L'Essonne, est l'un des départements où il y a le plus de supermarchés par habitant. L'objectif premier de la monnaie locale est de rééquilibrer le rapport de force entre les hypers et les commerces de proximité. » Les Lacs permettront d'accéder à un certain nombre de réductions dans les enseignes partenaires et seront proposés aux comités d'entreprise pour leurs bons cadeaux de fin d'année. « Il faut imaginer cela comme une Smartbox avec des bons à dépenser dans les commerces du centre-ville. » Bonne nouvelle, sur les 300 commerces de l'agglomération, 15 % ont déjà répondu présents.

L'UFC-QUE CHOISIR À LÉVIS-SAINT-NOM ? LE CHOIX ET LA VIGILANCE

Les habitants du Parc ne vivent pas que de nature et d'eau fraîche, ce sont des consommateurs (presque) comme les autres. Pour les défendre, l'Union fédérale des consommateurs – Que choisir, une association dynamique présente sur quatorze communes du Parc naturel et animée par des bénévoles avertis !

Curieusement, c'est d'eau fraîche dont Jean-Pierre Daoudal, président de l'association locale de Lévis, et Luc Bucher, en charge des relations extérieures, parlent pour relater les débuts de l'association. Elle est née en 1983 d'une mobilisation sur le prix de l'eau potable qui avait beaucoup augmenté. Les questions environnementales étaient également présentes et l'association, vigilante sur la qualité et le coût de l'assainissement : emmenés par l'association, les habitants ont refusé de payer la taxe d'assainissement et la commune a été soutenue dans le procès engagé contre les entreprises et l'administration responsables de la réalisation du réseau pour malfaçons et surcoûts. Le tribunal leur a accordé au final une indemnisation de plusieurs millions de francs.

Trente ans plus tard, l'attention est toujours vive sur les risques de pollution des rivières liée à des rejets de station d'épuration ou à des excès de produits phytosanitaires. L'actualité du moment ? Une campagne d'information sur la qualité de l'eau potable qui permet à tout citoyen de vérifier le bon état de l'eau de



son robinet. L'environnement est donc le point fort de l'association locale par rapport aux autres antennes UFC.

Comment arrive-t-on à l'UFC-Que Choisir ? La plupart du temps à la suite d'un litige. On commence par adhérer, ce qui est obligatoire pour être défendu, et on peut être reçu lors de permanences deux fois par mois à Lévis-Saint-Nom ou sur rendez-vous. Les bénévoles assidus aident alors le consommateur qui s'estime lésé. Le soutien passe souvent par un courrier à l'entreprise partie du litige. La menace d'un article dans la revue *Que Choisir* fonctionne aussi comme un sésame : les marques redoutent une contre-publicité publiée à plus de 500 000 exemplaires. La vente du journal permet aussi à l'Union fédérale de financer tests comparatifs et procès en toute indépendance.

Les litiges par rapport à la consommation sont les plus fréquents, et plus rares désormais sont les conflits liés au logement. L'abus de faiblesse est traqué, dénoncé : Jean-Pierre Daoudal et Luc Bucher n'ont pas de mots assez durs contre les affichettes de numéros utiles distribuées dans les boîtes à lettres. Il faut absolument éviter d'en faire usage en cas d'urgence, sous peine de payer la réparation de la fuite d'eau plus cher qu'une salle de bain (c'est arrivé !). Les personnes âgées, isolées sont des victimes faciles dans ce type d'arnaques.

Un bon conseil, si vous êtes à la porte, mieux vaut téléphoner à votre assurance qu'à un serrurier inconnu.

L'UFC-Que Choisir se réjouit de la nouvelle loi Hamon qui va permettre aux associations de consommateurs de mener des actions de groupe (ou *class actions*) contre des abus collectifs. Elles peuvent représenter des milliers, voire des millions de consommateurs abusés. L'environnement et la santé sont cependant exclus ; dans ces domaines la mobilisation passe par les commissions d'usagers (des hôpitaux, des transports en commun...).

Côté local, l'association a de nombreux projets, dont celui de développer des permanences dans d'autres villages et de fidéliser de nouveaux bénévoles (qui ne quittent pas l'association une fois leur litige personnel résolu...) autour de questions telles que la qualité de l'air ou la pollution sonore.

Et si vous hésitez entre randonnées dans le Parc ou magasins de bricolage le dimanche, vous pouvez aussi consulter le débat sur le travail dominical sur le site de l'antenne. MM. Daoudal et Bucher précisent cependant souriants : « *Nous informons les internautes de l'évolution de la législation, mais ce n'est pas un problème de consommateurs mais de société !* » ■

ANNE LE LAGADEC



UN CONSERVATOIRE AUX PETITS SOINS DE L'ABEILLE NOIRE

Lionel Garnery, chercheur au CNRS spécialiste international de la génétique de l'abeille est, à l'initiative du Conservatoire de l'Abeille noire d'Île-de-France (Canif) créé à Bullion. Cette association, présidée par Sébastien Grangeon, regroupe aujourd'hui une quarantaine d'apiculteurs. Elle mène des actions remarquables, notamment auprès des écoles, et projette de construire une maison de l'abeille.

Tout le monde reconnaît aujourd'hui le rôle essentiel des abeilles, pollinisatrices indispensables à la vie de notre écosystème et composantes clés d'une agriculture durable. Pourquoi un conservatoire ici et pourquoi l'Abeille noire ?

Lionel Garnery : Les deux questions sont indissociables. On parle de conservatoire car il s'agit d'une espèce d'intérêt agronomique manipulée par l'homme. 26 races géographiques d'abeilles ont été décrites, dont une dizaine en Europe. Nous sommes ici sur l'aire de répartition historique de l'Abeille noire, l'abeille d'Europe occidentale. *Apis mellifera mellifera*, de son nom scientifique, est particulièrement résistante et bien acclimatée à notre climat tempéré froid. On la trouve depuis les Pyrénées jusqu'à la Pologne, à l'exception de l'Allemagne où elle a été éradiquée. Depuis les années 1930, l'Abeille noire est « concurrencée »

par des abeilles importées et par des hybrides plus productives mais moins bien adaptées à l'environnement local. En quelques décennies, cette race rustique, qui a résisté à toutes les glaciations et dont l'évolution s'est faite depuis un million d'années, risque de disparaître. Il devient nécessaire de la conserver et de l'élever pour l'aider à se développer de nouveau. L'apiculture commerciale, qui a failli sacrifier cette « sous-espèce » a encore du mal à se rendre compte aujourd'hui de son importance.

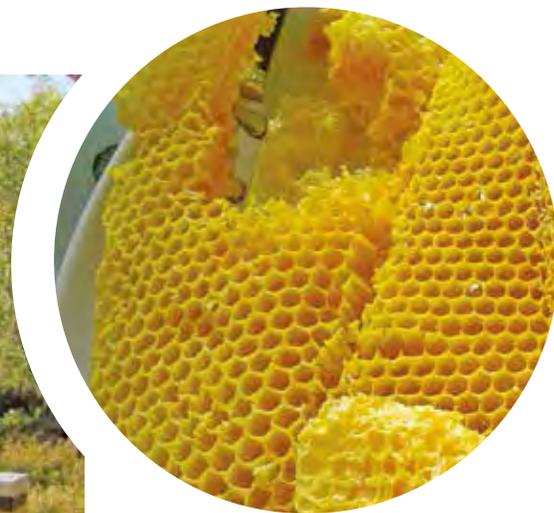
Réputée agressive, moins bonne productrice de miel mais robuste, l'Abeille noire a-t-elle beaucoup d'atouts ?

L.G. : Certaines souches d'Abeilles noires sont productives sans pour autant être les championnes en la matière. Cependant, l'intérêt principal de cette « sous-espèce », sa rusticité,

répond à une apiculture durable. Lors de l'hivernage par exemple, elle consomme moins que d'autres abeilles, à l'automne elle est donc plus économe en provisions de miel. Et elle attend que la saison soit favorable pour pondre, c'est-à-dire quand le froid hivernal est terminé et que les premières floraisons apparaissent, ce qui lui évite d'épuiser les réserves de la ruche ; tandis que la plupart des abeilles importées pondent dès janvier. L'apiculteur doit alors nourrir artificiellement ses essaims, leur apporter du sirop en quantité parfois très importante. Économiquement, cela a un coût : sucre, transport, main-d'œuvre... que nous épargne l'Abeille noire.

Vous projetez d'avoir environ 350 ruches, quelle sera l'étendue nécessaire ?

Sébastien Grangeon : Un effectif de 300 à 350 colonies est nécessaire pour que



▲ L'homme a puisé dans ces rayons le précieux miel mais aussi le dessin de l'efficace structure alvéolaire dite en nid-d'abeille pour la construction de matériaux.



A la découverte d'une ruche...

est défini par des études biologiques. On sait que 70 % des mâles parcourent 3 km pour rejoindre une congrégation (lieu de rassemblement des mâles en forêt en attente du passage d'une reine pour la féconder). Quelques individus ont été observés jusqu'à 24 km, mais ils sont très rares.

Comment l'Abeille noire et les abeilles dites sauvages cohabitent-elles ?

L.G. : Notre Abeille noire a co-évolué avec les différentes espèces d'abeilles sauvages. Elles continueront à se partager le territoire et ses ressources de la même manière. Si ce n'est que, face au problème majeur des pesticides, les abeilles sauvages ont déjà disparu des zones de culture et ont été décimées par ces produits. Mais personne n'était là pour le constater et les remplacer comme le font les apiculteurs avec les abeilles domestiques. Notre but est de conserver la diversité des populations d'abeilles et de promouvoir notre Abeille noire qui, dans son fonctionnement, reste naturelle et ne devient pas dépendante de l'homme. Nous lui offrons juste un abri, la ruche, mais elle vit à l'état sauvage malgré sa classification « domestique ». La partie scientifique de notre rucher se situe dans le bois de

Rochefort : c'est la zone de fécondation des reines que nous élevons. Nous avons là une centaine de ruches, dans un bois de 230 hectares : sachant qu'il est préconisé d'installer deux ruches par hectare, il y a de la place pour toutes !

La rusticité de l'Abeille noire l'aide-t-elle face aux problèmes des pesticides et autres facteurs conduisant à l'augmentation des pertes de populations ?

L.G. : Les abeilles sont toutes sensibles aux pesticides, notamment aux néonicotinoïdes qui, ajoutés à l'une de leurs maladies naturelles (15 à 18 virus et champignons recensés), conduisent quasi systématiquement à leur perte, ce qui n'est pas le cas avec une attaque pathogène seule, les études l'ont démontré. Les souches importées résistent moins bien aux virus pathogènes locaux et risquent d'apporter leurs propres germes pathogènes qui fragilisent les souches locales d'Abeilles noires.

S.G. : Notre zone sanctuaire est peu concernée par les pesticides, heureusement, et le taux de disparition est depuis quatre ans de 5 à 15 %, ce qui correspond aux pertes normales. Les apiculteurs amateurs, de plus en plus nombreux, cherchent à avoir deux ou trois petites ruches qui ne nécessitent pas un suivi quotidien professionnel. L'Abeille noire répond à leurs attentes. On n'a pas besoin de la surveiller tout l'hiver, de lui ajouter du sucre pour la nourrir, etc.

L.G. : Le conservatoire permet de

la souche continue à être adaptée au milieu. En deçà, on sait aujourd'hui qu'on fragilise génétiquement l'abeille, ce qui entraîne des pertes plus importantes. Notre zone conservatoire, dite sanctuaire, représente un cercle d'environ 3 km de rayon et dont le centre se situe à Bullion, au hameau des Carneaux. Le conservatoire couvrira jusqu'à 7 km de rayon. Nous avons déjà 250 ruches en plaine, dans les bois, chez des particuliers... Une centaine de plus les rejoindront cette année. Cet espace

Où trouver le miel du Canif ?

www.abeille-noire.org - tél. : 01 30 41 93 26

- AMAP de Bullion-Bonnelles
- Les Paniers de Noncienne
- Fromagerie de Saint-Arnoult-en-Yvelines
- Magasins Goût du bio
- Quelques marchés...



sélectionner des souches qui sont aussi utiles à la production professionnelle. Nous avons d'ailleurs quelques professionnels dans l'association !

Votre association mène aussi des démarches pédagogiques...

S.G. : Une première série d'interventions s'est déroulée à l'école de Bullion durant l'année scolaire 2011-2012 en partenariat avec le Parc. Intitulée « Nos abeilles dans nos jardins », elle a permis aux enfants de découvrir le monde des abeilles, la vie de la ruche, de visiter un rucher, de planter des graines mellifères, etc. Depuis, nous sommes intervenus dans une quinzaine d'écoles de la Communauté de communes Plaines et Forêts d'Yveline avec qui une convention a été passée, ainsi qu'au Centre de loisirs de Cernay-la-Ville. Cela passionne les enfants !

Vous projetez de créer une Maison de l'abeille...

S.G. : Pour développer notre communication en faveur d'une apiculture durable, asseoir notre action de conservation de l'Abeille noire, proposer un accueil du public et des formations pour les apiculteurs amateurs ou professionnels, nous avons besoin de créer une Maison de l'abeille. La commune de Bullion a mis un terrain agricole à notre disposition, le Parc nous a encouragé en nous attribuant un prix au concours « Utopies réalistes ». Cependant, nous manquons encore cruellement de fonds, de partenaires et de mécènes pour financer la construction de cette maison...

L'appel est lancé ! ■

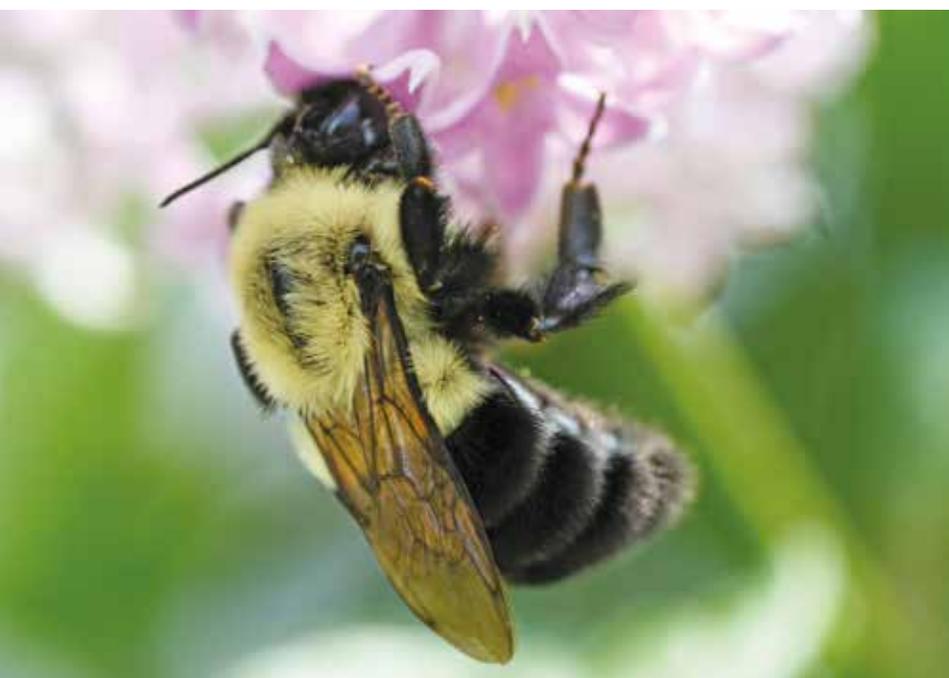
PATRICK BLANC

SOS nid d'abeilles

En cas d'essaimage, contactez un apiculteur plutôt qu'un désinsectiseur, c'est gratuit et cela contribuera à préserver la belle !



Lionel Garnery et Sébastien Grangeon, lors du Congrès des Parcs, ont expliqué aux techniciens des PNR les atouts d'une apiculture durable grâce à *Apis mellifera mellifera*.



Repères

- **5 ans**, c'est la vie d'une reine, en moyenne, qui pond en saison 2 000 œufs par jour.
- **1 mois 1/2**, c'est la vie d'une abeille ouvrière au printemps ; 50 jours pour les mâles.
- **18 kg de miel/an**, c'est la production moyenne d'une ruche.
- Ressources alimentaires locales
au rythme des saisons :
 saule, aubépine, colza, merisier, cerisier, pommier, acacia, tilleul, châtaignier... et bruyère Erica dans le bois de Rochefort.

AIRS DE LOUISIANE À JOUARS-PONTCHARTRAIN

Le festival international de musique cajun et zydeco* de Jouars-Pontchartrain, dont la troisième édition aura lieu du 6 au 8 juin, est certainement la plus belle façon d'honorer le lien qui unit la commune du Parc et l'un des États américains depuis plus de trois siècles : la Louisiane.

Ne cherchez pas le lac de Pontchartrain dans la plaine de Jouars mais au-delà de l'océan, sur un autre continent, celui du Nouveau Monde, où les conquérants français, anglais, espagnols, etc. se disputèrent les terres il y a quelques siècles. À proximité de ce lac, la ville de Hammond en Louisiane est aujourd'hui jumelée à Jouars-Pontchartrain. Si ce lien s'est créé en 1998, les deux cités ont un pan de leur histoire en commun, qui remonte au XVII^e siècle et écrit par la famille Phélypeaux. Installée à Pontchartrain depuis 1609, celle-ci fut appelée aux plus hautes charges de l'État durant cinq générations : garde des sceaux, chancelier, ministre...

Louis II Phélypeaux, alors seigneur de Pontchartrain (1643-1727), fut contrôleur général des finances et secrétaire d'État de la Marine de Louis XIV succédant à Colbert, instigateur de ce ministère. Ce poste prestigieux couvrait les domaines de la marine (alors budget le plus élevé de l'État), du commerce, des finances et des colonies françaises.



La Louisiane française, vendue par Napoléon aux États-Unis en 1803.

Wilson et Joël Savoy, l'un des groupes cajun les plus demandés de Louisiane



* Cajun et zydeco, kézaco ?

Cajun est l'anglicisme d'*Acadiens*, population que les 200 000 Louisianais actuels de langue française prononcent « cadiens » et que les Américains traduisent par « cajun ». Ces descendants de colons ont préservé certaines traditions culturelles d'origine, notamment la cuisine et la musique dites cajun. Cette dernière se joue en orchestre composé de violons, mélodéons, guitares, frottoirs, triangles. En ajoutant la batterie et une ambiance rythm'n blues, les Créoles ont créé le rythme zydeco (perception anglophone du mot *zarico* issu d'une chanson traditionnelle : « *Les haricots sont pas salés* »). Une musique qui donne envie de danser... même à ceux qui ne savent pas !

Son fils, Jérôme Phélypeaux (1674-1747), l'accompagna dès ses 18 ans et, durant sept ans, visita les ports sous son autorité. Louis II devenu chancelier en 1699, le ministère de la Marine fut transmis à son fils Jérôme. Celui-ci encouragea le développement de la colonisation d'un immense territoire alors revendiqué sous le nom de Louisiane en l'honneur du roi Louis XIV et qui s'étendait de l'embouchure du Mississippi jusqu'au Québec.

Les émissaires qu'il y envoya (Cavelier de La Salle puis Pierre Le Moyne d'Iberville) découvrirent peu après le delta du Mississippi sur le golfe du Mexique, un grand lac salé communiquant avec la mer, puis un plus petit à l'ouest, qu'ils baptisèrent respectivement lac de Pontchartrain et lac de Maurepas, ville dont le secrétaire d'État de la Marine était aussi le comte.

La famille Phélypeaux mit à profit son ascension pour transformer le manoir seigneurial de Pontchartrain et ses quelque dizaines d'hectares en un magnifique château rayonnant sur un comté de dix-huit paroisses et 2 200 hectares. Constructions et aménagements conduirent à loger les artisans à proximité : dans le hameau des Bordes, devenu aujourd'hui le centre-bourg de Pontchartrain où se déroulera le troisième festival cajun !

Un rendez-vous international

L'idée de cette manifestation mûrissait depuis longtemps dans l'esprit des membres du comité de jumelage. « *Celui-ci a été créé dans le but de promouvoir des*

échanges culturels et sportifs, des voyages d'adultes et de lycéens ou collégiens entre nos villes jumelles, explique Claude Grajeon, porte-parole de l'association dénommée Tope là ! *Depuis quinze ans, nous organisons ainsi des échanges avec Hammond en alternance, un an sur deux. Parmi l'équipe de pilotage, nous sommes quelques fêlés de danse et de musique cajun et zydeco, typiques de la Louisiane française historique. La création d'un festival a été soumise à la mairie qui nous a donné le feu vert.* » La première édition s'est déroulée en 2010. Depuis, tous les deux ans à la Pentecôte, Jouars-Pontchartrain devient le rendez-vous incontournable et international des amateurs de cette musique très festive et conviviale. Il n'existe que deux festivals cajun en France, les groupes comme le public viennent donc de très loin : États-Unis, Pays-Bas, Allemagne, Grande-Bretagne... Le village prend une allure de fête extraordinaire durant trois jours, du vendredi soir au dimanche soir. Les terrasses des cafés et restaurants deviennent lieu de *jam-sessions* (rencontres musicales improvisées), tandis que la place Foch et la salle du foyer rural concentrent les réjouissances. Au programme, des ateliers de pratique d'instruments de musique (perfectionnement), de danse, de cuisine cajun, des projections de films, une exposition et, bien sûr, de la musique et des concerts en permanence (seize groupes dont Bijou Créole, SOS Piquante, Cajun Roosters, River Zydeco Band, Tonton Gris Gris, Bélisaire...). Pour perfectionner votre jeu de dé à coudre sur planche à laver (frottoir), votre swing au rythme du ti-fer (triangle) ou votre



Château de Pontchartrain

pas de deux façon bayou, à la Pentecôte si vous ne saviez pas où aller, offrez-vous un pont vers la Louisiane à deux pas de chez vous, « bon temps rouler » jusqu'à Pontchartrain ! ■

PATRICK BLANC



Festival musique et danse cajun et zydeco

Du 6 au 8 juin 2014 - Jouars-Pontchartrain
Programme complet sur le site du comité de jumelage : www.topela.eu
Contact : festival-cajun@topela.eu
06 03 90 51 31

Et pour danser cajun tous les mois...

Une soirée « Louisiane » ouverte à tous est proposée le 3^e samedi de chaque mois par le comité de jumelage au *Légende 31*, route de Paris à Pontchartrain. On y danse au son d'un groupe de musique cajun !

WEEK-END DES PARCS

Comme les trois autres Parcs d'Île-de-France (Vexin, Gâtinais, Oise Pays de France), le Parc naturel de Chevreuse proposera un ensemble de visites et d'animations exceptionnelles pour ses habitants et l'ensemble des Franciliens. *Sauf mention contraire, ces animations sont gratuites.*

Samedi 5 juillet

Soirée astronomie exceptionnelle :

« Sous les étoiles de Port-Royal-des-Champs »

- 19 h : Apéritif à base de produits locaux
- 20 h 30 : Conférence « Vertiges de l'univers, visible et invisible » par l'astrophysicien Vincent Guillet (institut d'astrophysique spatiale, université Paris-Sud)
- 20 h, 21 h et 22 h : séances en planétarium pour observer la carte du ciel, animées par l'association Magnitude 78, club d'astronomie de St-Quentin-en-Yvelines.
- 22 h 30 : À la tombée de la nuit, observation du ciel au télescope avec Magnitude 78

Exposition de dessins sur l'astronomie

Réservation conseillée au 01 30 52 09 09

Samedi 5 juillet

Balade à cheval de trois heures autour des étangs de Hollande (9 h-13 h)

(pique-nique tiré du sac au club house)

Tarif : 30 €/personne
Réservation au
01 30 52 09 09

*En partenariat avec le
Domaine de la Mare,
centre équestre et poney
club des Bréviaires*



Samedi 5 juillet toute la journée et dimanche 6 juillet matin

Balade découverte en famille avec les ânes aux Vaux de Cernay 10 h-12 h 30 et 14 h 30-17 h

(pique-nique tiré du sac)
Deux groupes limités à 12 personnes
Tarif : 4 €/personne. Réservation au 01 30 52 09 09

CHÂTEAU DE LA MADELEINE

- « Bestiaire écolo » : exposition d'œuvres réalisées à partir de morceaux de métaux recyclés, du sculpteur déchéticien Ghislain Delusseau,
- Visites guidées du château de la Madeleine et de Chevreuse
- Sortie botanique de plantes sauvages et dégustation, par Stéphane Loriot
- Ateliers pour enfants
- Rallye pédestre entre St-Rémy et Chevreuse.

Sorties avec les guides de Parc aux Mesnuls, au Tremblay-sur-Mauldre, aux Vaux de Cernay et à Breteuil.



LA COMMUNE DE MONTFORT-L'AMAURY ET SA MAISON DU TOURISME VOUS PROPOSE :

Balade cycliste « À la découverte de Méré, Montfort-l'Amaury, Grosrouvre et des étangs de Hollande » 15 km environ

- Samedi : départ à 10 h 45 de la gare de Méré-Montfort
 - Dimanche : départ à 9 h 45
- Pique-nique au cœur de Montfort-l'Amaury
Réservation au 01 34 86 87 96
tourisme.ville-montfort-l-amaury@wanadoo.fr

Balade pédestre « À la découverte de Montfort-l'Amaury, en passant par Méré » 8 km environ

Départ à 10 h 45 de la gare de Méré-Montfort
Pique-nique au cœur de Montfort-l'Amaury
Réservation au 01 34 86 87 96
tourisme.ville-montfort-l-amaury@wanadoo.fr

Rallye culturel pédestre à Montfort-l'Amaury : quand la découverte du patrimoine devient jeu !

Grâce à un carnet composé d'énigmes à résoudre, les participants traversent la ville afin de (re)découvrir la richesse du patrimoine montfortois. Départ à 14 h de la Maison du tourisme et du patrimoine, 3, rue Amaury
Réservation au 01 34 86 87 96
tourisme.ville-montfort-l-amaury@wanadoo.fr

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DU WEEK-END SUR WWW.PARC-NATUREL-CHEVREUSE.FR

LE CALENDRIER DES AUTRES MANIFESTATIONS DANS LES COMMUNES

DANSE

Samedi 30 et dimanche 31 mai

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Festival H2G - Spectacle de fin d'année - Espace Jean-Racine
20 h - Entrée : 6 €
Rens. : 06 26 02 33 60

Lundi 1^{er} juin

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Battle débutant - Glisse, jam, graffiti - Espace Jean-Racine
14 h - Entrée : 5 €
Rens. : 06 26 02 33 60

Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 juin

Montfort-l'Amaury

Gala « le cirque » - Vendredi et samedi 20 h 30 ; dimanche 15 h 30 - Rens. et réserv. : Centre municipal des loisirs, 01 34 86 14 70

Vendredi 27 juin

Forges-les-Bains

Spectacle contre le handicap - Modern jazz - Salle Messidor
Entrée : 5 € (reversés à l'association)
Rens. : M. H. Gambart (adjointe cohésion sociale),
01 64 91 03 29, cohesionsociale@forges-les-bains.fr

MUSIQUE

Samedi 15 juin

Senlis

Concert - Quatuor allemand Lomonosov, œuvres de Beethoven et Tchaïkovski - Église de Senlis - Tarif : 12 € (adultes)
Rens. : Yannick Lebretton, 01 30 52 59 29, Orgue de Senlis, mairie de Senlis

Mercredi 18 juin

Chevreuse

Chorale Sainte-Cécile - Église Saint-Martin - 20 h 45
Entrée libre - Rens. : www.chevreuse.fr

Samedi 21 juin

Magny-les-Hameaux

Fête de la musique - Ma mère l'Oye, association musicale méritante - Maison de l'environnement - 14 h 30 et 17 h
Rens. : 01 30 23 44 28

Chevreuse

Orchestre et chœur Accords majeurs - Interprétation de la Messe de Puccini - 20 h 30 - Église Saint-Martin - Entrée libre

Dimanche 29 juin

Chevreuse

Récital - Chant, violoncelle et piano - 17 h - Séchoir à peaux
Entrée libre - Rens. : www.chevreuse.fr

THÉÂTRE

Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 juin

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Festival de la MLC - Présentation des ateliers théâtre - Espace Jean-Racine - Vendredi 20 h 30 ; samedi 21 h ; dimanche 17 h
Rens. : 01 30 47 22 15

BALADES NATURE/PATRIMOINE

des guides de Parc

Dimanche 15 juin / 14 h

Histoires d'eaux à Forges-les-Bains S.B.

Du modelage des paysages au thermalisme, l'eau marque l'histoire de Forges. Découvrons-la au cours d'une belle promenade depuis le cœur du village et à travers « la campagne riante et les vastes forêts », tels les curistes du XIX^e siècle !

**Boucle 6,5 km
Durée 3 h**

Dimanche 22 juin / 10 h 25

Le chemin Jean-Racine de Chevreuse à l'abbaye de Port-Royal S.B.

Accompagnés d'extraits de poèmes de Jean Racine, découvrez des lieux et paysages de sa jeunesse.

Pique-nique tiré du sac sur le site de Port-Royal

Retour libre à pied ou en baladobus à 15 h 15

Supplément pour accès au site de Port-Royal selon tarif en vigueur

Accès possible en baladobus (payant) depuis la gare de St-Rémy-lès-Chevreuse

**Distance 5 km
(aller)**

Samedi 5 juillet / 11 h

Des Mesnuls aux étangs de Hollande : entre histoire et nature S.B.

Une journée de balade pour un concentré de nature et d'histoire au milieu de paysages variés : Les Mesnuls et son imposante allée de tilleuls pavée qui conduit à l'entrée du château du XVI^e siècle, une nature enchantée abritant quelques espèces rares, des rigoles et étangs royaux propices à l'observation de nombreux oiseaux aquatiques, la majestueuse forêt de Rambouillet et ses routes étoilées, sans oublier le charmant hameau de la Millière dont le nom remonte à l'époque romaine. Pique-nique tiré du sac

Accès possible en baladobus (gratuit) depuis la gare de Méré-Montfort
GRATUIT dans le cadre de « Un week-end dans les Parcs »

**Boucle 13,5 km
Durée 6 h 30**

Dimanche 6 juillet / 14 h 10

Ces arbres qui ne sont pas là par hasard – Nouveau circuit S.B.

Qu'il se dresse solitaire au milieu de la plaine ou s'aligne sagement le long du chemin, qu'il trône fièrement devant l'église du village ou se fonde, anonymement, dans le paysage forestier, chaque arbre a de bonnes raisons d'être là. Une balade pour mieux connaître ces raisons historiques, écologiques, symboliques... auxquelles l'homme n'est bien souvent pas étranger.

Accès possible en baladobus (payant) depuis la gare de St-Rémy-lès-Chevreuse
GRATUIT dans le cadre de « Un week-end dans les Parcs »

Inscription préalable auprès du guide accompagnateur

**Boucle 8,5 km
Durée 4 h**

Dimanche 6 juillet / 14 h 15

Les peintres paysagistes de l'École de Cernay J-P.C.

À la fin du XIX^e siècle, Cernay fut un haut lieu de la peinture paysagiste française qui avait enfin acquis ses lettres de noblesse, et l'école de Cernay égalait en notoriété l'école de Barbizon.

Une évocation de cette époque et une balade de Cernay-la-Ville aux

Vaux-de-Cernay, dans les pas des peintres paysagistes qui fréquentaient ces lieux.

Accès possible en baladobus (payant) depuis la gare de St-Rémy-lès-Chevreuse

Tarif : 5 €

**Boucle 3 km
Durée 2h30**



Tarifs : sauf mention spéciale : 5 €/3 € (-12 ans)

Inscription préalable auprès du guide accompagnateur

S.B. Sylvaine Bataille : 01 30 47 16 34 ou 06 81 38 74 28

ou sylvaine.bataille@laposte.net

J-P.C. Jean-Paul Carcel : 06 51 58 41 14 ou jpc.mail@free.fr

Pour en savoir plus, site Internet : <http://guidesparc.chevreuse.free.fr>

CONCERT "MUSICALES DE SAINT-RÉMY-L'HONORÉ"

dans l'église

Dimanche 22 juin / 18 h

Trio EUTERPE

violin, alto, violoncelle

Beethoven - Boccherini - Girardini

Après le concert, les artistes et le public pourront se retrouver autour d'un buffet au Bistrot des Mesnuls.

Réservation obligatoire au 01 34 86 05 00

Vendredi 20 juin

Magny-les-Hameaux

Improvisation - Ateliers Déclat Théâtre - 20 h
Maison de l'environnement
Rens. : 01 30 23 44 28

VIDE-GRENIERS/MARCHÉS

Lundi 1^{er} juin

Rocheville-en-Yvelines

Renseignements auprès de la mairie

Samedi 15 juin

Poigny-la-Forêt

Marché des producteurs locaux - 10 h-13 h - Salle du Marais
Rens. : Mairie 01 34 84 71 20

Mercredi 18 juin

Clairefontaine-en-Yvelines

Vide-greniers - 8 h-18 h - Entrée libre - Route de Sonchamp, prairie de l'Étang

Dimanche 22 juin

Auffargis

Brocante et fête de la musique - Organisées par les associations Alca et Aidema

Dimanche 29 juin

Saint-Jean-de-Beauregard

Brocante - Grande Rue et ferme de Villezières
Rens. : M. Brianceau, 06 03 81 96 05

Dampierre-en-Yvelines

Puces - Organisées par le comité des fêtes
Rens. : 06 75 83 41 09

Lundi 14 juillet

Poigny-la-Forêt

Brocante - Vide-greniers et repas sur place - Salle du Marais
8 h-18 h - Rens. : Mairie 01 34 84 71 20

Dimanche 20 juillet

Poigny-la-Forêt

Marché des producteurs locaux
Salle du Marais - 10 h-13 h - Rens. : Mairie 01 34 84 71 20

Dimanche 21 août

Saint-Jean-de-Beauregard

Brocante - Grande Rue et ferme de Villezières
Rens. : M. Brianceau, 06 03 81 96 05

EXPOSITIONS

Du lundi 1^{er} au dimanche 15 juin

Chevreuse

Capoupakap (2 années à la voile en Méditerranée)
Séchoir à Peaux - Entrée libre - Rens. : www.chevreuse.fr

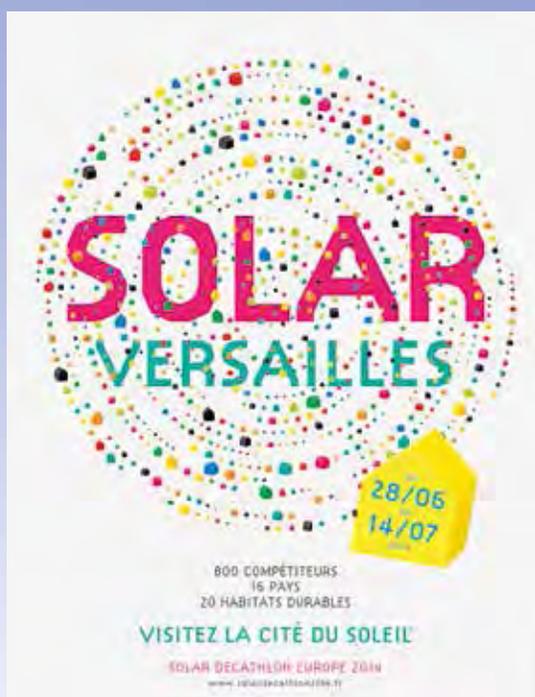
Du samedi 7 juin au lundi 7 juillet

Chevreuse

Peintures de Sylvie Thybert - Salle du Prieuré-Saint-Saturnin
Entrée libre
Rens. : www.chevreuse.fr

LES RENDEZ-VOUS DU PARC

Une exposition internationale unique qui présente les projets et les innovations des lauréats d'une compétition mondiale. Elle se tient chaque année dans un pays différent et cette année, par chance, à deux pas du Parc. Venez découvrir l'habitat durable et la cité de demain !



BALADES ACCOMPAGNÉES À CHEVAL, À PONEY OU EN CALÈCHE.



Partez à la découverte de la nature et des patrimoines du Parc naturel régional. Le centre équestre du Domaine de la Mare aux Bréviaires et les Ecuries de Saint-Léger mettent à votre disposition chevaux, poneys ou calèche et guide diplômé

et vous proposent des circuits « ébouriffants » conçus tout spécialement pour vous. Ils vous permettront d'admirer les plus beaux sites du Parc. Trois niveaux : Débutants, Cavaliers expérimentés, Cavaliers confirmés. Pour tous renseignements, Laurence Alpou, 01 30 52 09 09 et www.parc-naturel-chevreuse.fr

UN BESTIAIRE ÉCOLO S'INVITE AU CHÂTEAU

SCULPTURES DE GHISLAIN DELUSSEAU

Œuvres réalisées à partir de métaux récupérés

EXPOSITION DU 1^{ER} MAI AU 6 JUILLET 2014

CHÂTEAU DE LA MADELEINE, CHEVREUSE

Démonstrations de soudure par l'artiste les samedis 17 mai et 5 juillet à 15 h

Entrée libre aux horaires d'ouverture du château - www.parc-naturel-chevreuse.fr - 01 30 52 09 09



LE CALENDRIER DES AUTRES MANIFESTATIONS DANS LES COMMUNES

Du samedi 7 au dimanche 24 août

Montfort-l'Amaury

Photographies de Nicolas Henry : *Les cabanes de nos grands-parents* - Maison du tourisme et du patrimoine et autres lieux - Du mardi au dimanche - 10 h-12 h et 14 h-18 h
Entrée libre - Rens. : 01 34 86 14 70

ANIMATIONS/VISITES

Vendredi 6 juin

Montfort-l'Amaury

Soirée dédicaces avec Nicolas Henry : photos *Les cabanes de nos grands-parents* - 17 h-20 h - Maison du tourisme et du patrimoine - Rens. : 01 34 86 87 96

Samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 juin

Poigny-la-Forêt

Fête de la Saint-Fort - Toute la journée - Salle du Marais
Nombreuses animations
Rens. : Mairie 01 34 84 71 20

Samedi 14 juin

Montfort-l'Amaury

Visite guidée de la ville - Départ 15 h - Maison du tourisme et du patrimoine - Tarifs : 5 €/gratuit (-18 ans)
Rens. et inscr. : 01 34 86 87 96

Mercredi 18 juin

Montfort-l'Amaury

Projection Peuples et Images : « Tour du monde des volcans » - Organisée par le club Lambin - 15 h - Centre municipal des loisirs - Tarif : 4 € - Rens. : 01 34 86 14 70

Samedi 21 et dimanche 22 juin

Port-Royal-des-Champs

Solstice des arts : exposition, musique, théâtre - Samedi 14 h-22 h ; dimanche 11 h-18 h - Rens. : 01 30 23 44 28

Dimanche 22 juin

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Pique-nique animé - Tournoi de mini-golf, animations, jeux
Organisé par l'office de tourisme - 11 h - Lac Beauséjour
Rens. : 01 30 52 22 49

Samedi 28 juin

Montfort-l'Amaury

Visite guidée et animée de la ville en nocturne - thème : 500^e anniversaire de la disparition d'Anne de Bretagne
Départ 21 h, Maison du tourisme et du patrimoine
Rens. et inscr. : 01 34 86 87 96

Dimanche 29 juin

Dampierre-en-Yvelines :

Fête de la Saint-Pierre - Organisée par le comité des fêtes
Rens. : 06 75 83 41 09

Du lundi 7 au dimanche 13 juillet

Magny-les-Hameaux

Animations sportives et musicales : « Remets tes tongs »
Ateliers, spectacles de rue, cinéma de plein air, animations aux couleurs du Brésil - Rens. : 01 30 23 44 28

RENCONTRES SPORTIVES

Dimanche 8 juin

Le Mesnil-Saint-Denis

Rallye touristique automobile - entre 20 et 30 km aux alentours du Mesnil - Départ 9 h 30 du parking de la mairie
Tarif : 5 € - Inscription obligatoire et règlement : <http://simesnilsaintdenis.emonsite.com>

Samedi 28 juin

Forges-les-Bains

Fête du sport et du handisport - Nombreuses activités (parcours fauteuil et cécité, démonstrations de dressage de chiens pour personnes handicapées) - Entrée gratuite
Rens. : J. L. Vyncke (adjoint animation), 01 64 91 03 29, animation@forges-les-bains.fr

Du mardi 1^{er} au dimanche 6 juillet

Senlis

Concours hippique de Malvoisine - Haras de Malvoisine
Tous les jours 8 h-20 h - Entrée libre
Rens. : 01 30 52 14 63, www.harasdemalvoisine.com